



HAL
open science

Cahier “ COVID 19 au quotidien ”

Alphonse Yapi-Diahou

► **To cite this version:**

| Alphonse Yapi-Diahou (Dir.). Cahier “ COVID 19 au quotidien ”. 125 p., 2020. hal-02859844

HAL Id: hal-02859844

<https://univ-paris8.hal.science/hal-02859844v1>

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alphonse YAPI-DIAHOU (coordination)

**Cahier « *COVID 19 au
quotidien* ».**

**Témoignages et questionnements
en Afrique subsaharienne**



Mai 2020

Alphonse YAPI-DIAHOU (coordination)

Cahier « *COVID 19 au quotidien* ».

**Témoignages et questionnements
en Afrique subsaharienne**

Mai 2020

A la mémoire de
†NGARESSEM Goltob Mbaye Géographe, Maître de
Conférences, Vice-président de l'Université de Pala (Tchad)
qui s'était engagé à contribuer à ce Cahier.

Une démarche appuyée sur un vivier de chercheurs

La crise sanitaire du Coronavirus s'est révélée comme un temps opportun pour poursuivre les collaborations permises entre équipes de recherche scientifiques et universitaires d'Afrique subsaharienne, impliquées dans deux FSP (Fonds de solidarité prioritaire) du ministère français des affaires étrangères et européennes.

Un appel simple, et souple

« Chers collègues,

Il y a quelques années nous avons collaboré dans le cadre des programmes AIRES-SUD et/ou PARRAF du ministère français des Affaires étrangères.

De toute évidence, la crise sanitaire globalisée que nous vivons depuis bientôt six mois met à l'épreuve notre vie quotidienne ainsi que notre posture de chercheur et d'enseignant-chercheur.

Le Coronavirus ou Covid-19 n'a pas de préférence pour un milieu particulier, la ville comme le village, même si les villes sont plus affichées. Dans nos institutions universitaires et/ou de recherche, Il n'est pas encore montré une préférence de Covid-19 pour une discipline d'enseignement ou de recherche. Il frappe et menace ainsi indistinctement, partout et tout le monde. Il bouscule tout et, chacun de nous, où qu'il se trouve, est confiné, limité dans ses mouvements, dans ses activités.

Ce faisant, Covid 19 est autant une source d'inspiration et d'initiatives, qu'un facteur de mobilisation au quotidien, et de questionnements pour le futur, notre futur à tous.

Je me permets de vous solliciter pour une action collective. Cet appel concerne ceux et celles qui seraient intéressés et en auraient le temps.

1) Pourquoi le temps ? Parce que nous devons travailler dans un agenda serré, l'horizon du 30 avril 2020.

2) L'action proposée ? Elle consiste à la production d'un cahier « COVID 19 au quotidien ». Ce cahier sera un recueil de témoignages où les auteurs décrivent au choix un aspect du vécu quotidien dans leur ville, leur commune, ou leur village. Il peut s'agir de questions que l'on se pose ou de questions émergées de ce quotidien.

3) En perspective immédiate ? A partir de ce cahier, peut émerger une série de questionnements que des groupes prendraient en charge pour aller plus loin. Ce lointain déboucherait sur des projets de recherche autour de thématiques transversales, et qui dépassent donc les compétences disciplinaires situées.

J'ose espérer que cette proposition rencontrera quelques adhésions, qui permettront alors de nous inscrire dans une démarche collective, d'inventaires, de récits. Nous savons tous, d'expérience, la portée de ces opérations préalables.

Dans cette attente, je vous assure de mes bons souvenirs de nos rencontres et échanges passés.

Cordialement

Alphonse YAPI-DIAHOU

Université Paris 8/LADYSS (UMR 7533)

Résumé

Dès février 2020, la Covid-19 atteint le continent africain ; et il s'y répand depuis avec une vitesse et une virulence « modérée ». Tous les pays sont touchés ou presque les uns après les autres. Les réponses gouvernementales s'inscrivent dans des registres sanitaires, administratifs et économiques et sociaux. Les frontières extérieures reviennent, avec la fermeture des barrières terrestres, fluvio-maritimes, ferroviaires et aériennes ; et, en interne, des décrets scellent l'isolement des métropoles ou capitales. Ces fermetures préventives concernent les établissements de formation et d'enseignement de tous les cycles, alors que sont entrebâillés les accès des infrastructures économiques, notamment les marchés d'approvisionnement en vivres et les gares routières. La limitation des déplacements et l'instauration de couvre-feu, ponctuent les mesures de contrôle des populations et des mobilités en dehors des heures ouvrées, alors que les flux de denrées alimentaires et autres produits de base s'amenuisent sous l'effet des restrictions de déplacements et de bouclage des frontières, et des baisses d'activités et de revenus monétaires.

La crise sanitaire révèle aux opinions, entre autres, l'état des systèmes de santé et de soin, les conditions de logements, la structure des économies urbaines des pays subsahariens, les modes d'accès aux équipements et services de bases. Les questionnements engendrés sont aussi nombreux que complexes, quel que soit le pays. Une douzaine d'auteurs témoignent ici leur expérience du quotidien, en partageant leurs interrogations sur le présent, mais également et en pointillé, sur le futur.

Mots-clefs : Afrique subsaharienne - Covid-19 – pandémie - couvre-feu - frontières - masques - informel - économie - funérailles -barrières - gouvernement.

Je remercie Penda BARY

Elle s'est rendue disponible pour relire ce volume, et accompagner cette démarche collective.

.

Sommaire

- N° En guise d'introduction (13-14)
- 1** Écho de la Covid-19 dans la cité malienne (15-18)
Abdoulaye DABO
- 2** La Côte d'Ivoire dans la gouvernance de la crise
sanitaire de la Covid-19 (19-25)
Jean Baptiste ETTIEN
- 3** Les rites funéraires à l'épreuve de la Covid-19 dans
un village intra-urbain à Abidjan (27_32)
Agnès GNAMMON-ADIKO
- 4** Leçon de résilience d'un non loti de Ouagadougou face à la
Covid-19 (33-41)
Léandre GUIGMA
- 5** Les transports publics et les marchés face aux mesures-
barrières contre la covid-19 à Ouagadougou: l'impossible
compatibilité ? (43-48)
Jean-Yves KIETTYETTA
- 6** Mon cahier *COVID 19 au quotidien* :
« Coronavirus quand tu nous tiens ! » (49-56)
Adjoba Marthe KOFFI-DIDIA
- 7** Le Mozambique face à la Covid-19 (57-68)
Adélaïde MACABA BAZAGARI
- 8** COVID-19 and Everyday Life in Tanzania: How Has the
Pandemic Changed Common Practices in Dar es Salaam
City? (69-78)
Colman Titus MSOKA
- 9** Les défis de l'approvisionnement en produits
alimentaires au Gabon pendant la pandémie de la Covid-
19 : cas de la ville de Libreville (79-88)
Alain Serges ONDO-AZI
- 10** La COVID-19 au Sénégal: Perceptions et gouvernance
(89-96)
Cheikh Samba WADE
- 11** La Covid-19 en Afrique : le tourbillon des mots et des
idées autour d'une pandémie (97-108)
Alphonse YAPI-DIAHOU
- 12** Quand le masque devient un révélateur des inégalités
sociales en contexte de Covid-19 à Abidjan (109-108)
Gilbert Assi YASSI
- Conclusion (111-112)

En guise d'introduction

Sur toutes les lèvres, à la radio, à l'écran, dans les réseaux sociaux, sur toutes les pages dans les journaux, magazines et autres, reviennent en boucle des idées, des mots qui, malgré la distance qui vous sépare du support, évoquent invariablement l'Afrique, notamment le sud du Sahara. Quand elle est atteinte à son tour par la pandémie de la Covid-19.

C'est alors que vient l'idée de cette démarche. Lancé le 18 avril au cœur de la pandémie cet appel a enthousiasmé au sein des communautés des FSP AIRE-SUD et PARRAF¹, que j'ai ciblées. Plus d'une trentaine de promesses de contribution sont venues, du Burkina Faso, du Cameroun, de Centrafrique, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Sénégal, Tchad et de Tanzanie.

Et le résultat, inattendu, et bien prometteur est celui d'une douzaine de contributions. Un beau bilan. Des contributions du Mali (1), de Côte d'Ivoire (4), du Gabon (1), du Sénégal (1), de Tanzanie (1), du Burkina Faso (2), du Mozambique (1) et de France (1).

Au vu du contexte de la crise sanitaire et des contraintes du quotidien de chacun, il n'a pas été jugé opportun de s'engager dans des relances.

Sur le format des contributions, la préférence est allée au libre choix des auteurs, en fonction de leur sensibilité inspirée par des contingences, au lieu d'imposer des entrées, des thématiques, des sujets ou des approches. Toute autre formule aurait été source de contrariété. De plus la diversité des domaines (santé, environnement, agronomie, pêche, élevage, ville, gouvernance, politique publiques, etc.) pris en charge par les programmes considérés, celles des disciplines et approches mobilisées paraissent militer en défaveur de toute posture directive. L'approche se veut ainsi distanciée, sans posture partisane ni blasphématoire. Recension d'idées, éléments de discours et de politique publique, pratiques sociales du confinement, etc., structurent ce cahier.

¹ Fonds de Solidarité Prioritaire-Appui Intégré pour le Renforcement des Equipes Scientifiques du Sud-Programme d'Appui à la Recherche en Réseau en Afrique

Les révélations de la crise sanitaire sont nombreuses et variées. Observateurs et analystes mais aussi l'opinion internationale découvrent par exemple la structure économique des villes subsahariennes, caractérisée par le poids dominant du secteur dit informel. Les cadres et conditions de vie des populations urbaines ; l'accès à l'eau potable ; les modes de ravitaillement des villes et des marchés ; les systèmes de transport urbain ; la gouvernance de la crise sanitaire et économique ; le rôle des Etats face aux collectivités décentralisées ; la place et les actions des systèmes nationaux de recherche épidémiologique et médicale (dans ce contexte pandémique) ; le poids de la dépendance vis-à-vis des créanciers des pays industrialisés et des institutions financières et sanitaires multilatérales ; les pratiques sociales et culturelles en vigueur ainsi que les modes de régulation sociale et économiques situés ; tels sont quelques autres sujets, révélations de la crise. D'un pays à l'autre, des pouvoirs nobiliaires aux milles registres de légitimation, comme celui des responsables religieux s'illustrent, dans des postures de défiance ou d'accompagnement des pouvoirs publics.

L'ensemble des auteurs souhaite ressortir de ces témoignages des questionnements pouvant donner lieu à des perspectives de recherche co-définies et co-portées. Ces perspectives restent ouvertes aux équipes potentiellement intéressés pour construire des intelligences collectives et structurer des projets autour des questionnements émergées de cette pandémie.

Echo de la Covid-19 dans la cité malienne

Abdoulaye DABO

CNRST

BP 3052 Bamako

Email: adabo@icermali.org

Au Mali, les deux premiers cas de malades de la Covid-19 sont annoncés le 25 mars 2020. Au regard du nombre de nouveaux cas confirmés au lendemain de la fête de ramadan, soit 78 nouvelles infections, à la date du jeudi 29 mai 2020, battant ainsi tous les records jusqu'ici enregistrés. On est en droit de s'inquiéter d'une éventuelle explosion de la pandémie de la COVID-19 dans le pays. A ce jour donc, le bilan global de la pandémie liée à la Covid-19 est de 2 075 cas suspects suivis activement contre 2 021 ; 1 194 cas positifs contre 650 et 72 cas de décès contre 32, il y a trois semaines, c'est-à-dire le 7 mai dernier. Il faut cependant noter 652 cas de guérison contre 271 entre les deux périodes.

D'après la cartographie de ces cas, les autres villes et régions du pays sont de loin moins touchées que Bamako, même si la ville de Kayes à l'ouest qui fut l'une des premières à héberger des cas et celle de Koulikoro (60 km de Bamako) enregistrent plus de cas après Bamako.

1 - Des mesures gouvernementales de riposte

Comme dans la plupart des pays, l'Etat et le gouvernement maliens ont annoncé et mis en œuvre un certain nombre de mesures, visant à freiner la propagation du virus.

La priorité à l'hygiène...

La vulgarisation des dispositifs de lavage des mains que l'on retrouve désormais devant chaque lieu de rassemblement notamment les bâtiments administratifs,

les mosquées, les gares routières, les marchés, les centres de santé ; la distribution gratuite de masques aux chefs de quartiers, aux imams, et aux travailleurs des services publics. Néanmoins, le nombre de dispositifs de lavage des mains reste insuffisant et leur taux d'utilisation faible, surtout au niveau des marchés et des mosquées.

Un fonds national de mobilisation des ressources

Pour le financement de l'ensemble des mesures liées à la Covid-19, le gouvernement a créé le Fonds national de lutte contre la Covid-19. Ce fonds est approvisionné par des ressources mobilisées par le gouvernement ainsi que par le secteur privé. Son budget notifié s'élève à plus de cinq cents milliards de francs CFA.

Ainsi le budget du Fonds national est destiné à satisfaire les besoins immédiats de prise en charge des malades (achat de médicaments pour soigner les symptômes), la dotation des agents de santé en masque de protection, la réfection des salles d'hospitalisation, de sites de confinement, l'achat des kits.

Le Fonds est assisté par une commission scientifique, dont le rôle se borne à conseiller le gouvernement sur les mesures à prendre.

2 - La recherche et la communauté scientifique malienne

Les dispositifs mis en place laissent très peu de place à la recherche, notamment le financement des activités de recherche par le fonds national de lutte contre la COVID-19.

Toutefois, la communauté scientifique du pays veut rattraper son retard en mettant en exergue la place et les apports de la recherche dans les dispositifs et mesures mis en place. Dans ce cadre, les chercheurs et les équipes sont invités à se regrouper par domaine ou champ disciplinaire pour élaborer des projets communs centrés sur la lutte contre la Covid-19 et ses conséquences. Par exemple et à titre indicatif, ont répondu à l'invitation du Centre Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), les structures suivantes : trois laboratoires de l'université des sciences, des techniques et des technologies de Bamako, le Département de médecine traditionnelle de l'Institut National de Santé Publique, le Centre d'Infectiologie Charles Mérieux, l'Association malienne des tradithérapeutes et herboristes (FMATH),

l'Association malienne pour la promotion de la Recherche, de l'Invention et de l'Innovation technologique (AMPRIT), l'ONG Pivot Santé Population et l'Académie malienne des Sciences. D'autres structures comme la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie, de la Pharmacie et la Faculté des Sciences ont par la suite rejoint le groupe.

Tous les participants invités à cette rencontre ont salué l'initiative de les rassembler pour coordonner tout ce qui se fait en matière de recherche, ce qui permettra d'optimiser les moyens et les compétences autour d'objectifs communs.

Ces rencontres représentent un cadre d'échanges où chaque participant fait le point des activités de recherche menées ou en cours dans son laboratoire ou dans son association. Les points de vue des uns et des autres sont notés et chacun d'eux peut soumettre au besoin son ou (ses) protocole (s) de recherche à la Commission scientifique qui sera en place pour la circonstance. Depuis, les chercheurs réunis autour du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) [...] ont sollicité l'appui du Fonds Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique (un Fonds national alimenté par des recettes fiscales du pays, à hauteur de 0,20% des collectes). A l'issue de sa Session ordinaire, le Comité de Pilotage dudit Fonds a accordé à la recherche sur la Covid-19 une somme de Cent cinquante millions de francs CFA (229 000 euros). Dès la deuxième réunion du groupe de réflexion sur l'apport des institutions de recherche dans la lutte contre la Covid-19, le CNRST a enregistré plus d'une dizaine de projets. La réception des projets se poursuivra jusqu'au lundi 1^{er} juin 2020. Les propositions seront alors soumises à une Commission scientifique, puis à l'un des comités d'éthique institutionnels du pays.

3 - La Covid -19, cette maladie des autres...

La maladie progresse lentement mais sûrement et même si son évolution se fait en dents de scie.

Concernant l'application des mesures barrière, il faut signaler que des dispositifs de lavage des mains et des masques importés ou de fabrication locale, de diverses qualités ont inondé le marché. Toutefois, leur utilisation se limite à une faible proportion de la population, notamment le milieu intellectuel. De nombreuses mosquées restent ouvertes, et on observe toujours les attroupements au cours de certaines cérémonies comme les funérailles, les

baptêmes sans que le port de masque ou les règles d'éloignement physique ne soient observés. A cela s'ajoute, l'encombrement des véhicules de transport en commun, localement appelés «SOTRAMA».

Au total, tout se passe comme si le doute subsiste encore chez beaucoup dans la société, quant à la réalité de cette maladie. Dans les représentations qui circulent dans la plupart des milieux, quand on y croit, on la qualifie de « maladie des autres ».

A cela s'ajoute l'incivisme de certains citoyens qui refusent de se conformer aux consignes de confinement prônées par les autorités sanitaires.

Pourtant la pandémie poursuit inexorablement son expansion dans le pays, avec l'enregistrement quotidien de nouveaux cas aussi bien dans la capitale que dans les régions, mais dans des proportions encore très faibles pour ces dernières comparativement à Bamako.

Dans ce contexte un peu confus de gestion de la COVID-19, la perception qu'ont nos populations de cette pandémie mérite bien une attention particulière au niveau de la réflexion sur leur comportement face aux mesures barrières. Les hypothèses qui pourraient expliquer une telle défiance de la population vis-à-vis de la COVID-19 seraient d'une part que les symptômes de la maladie se confondent avec ceux d'autres affections comme le paludisme, le rhume, la grippe, etc. (ce qui ne leur pose problème), et d'autre part, le caractère « sournois » de la maladie.

Conclusion.

Il ressort du tableau dressé de la situation de cette crise sanitaire due à la Covid-19, au Mali que le rôle de la recherche dans la lutte contre une telle pandémie reste très mal perçu. Sans doute, parce que ses résultats se font attendre notamment dans le domaine des essais cliniques, alors que aussi bien la société que les politiques ont besoin d'actes concrets à effets immédiats. Néanmoins il faut continuer à se battre sur ce terrain, celui de la recherche, car c'est de là que viendront certainement des solutions thérapeutiques ou de prévention

La Côte d'Ivoire dans la gouvernance de la crise sanitaire de la Covid-19

Jean Baptiste ETTIEN

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan

UFR STRM

Email : jb.ettien@csrs.ci

Cette contribution vise à présenter les mesures de riposte en Côte d'Ivoire afin de juguler la crise sanitaire. Il s'agira également de faire ressortir bien des points qui interrogent les observateurs, et les réflexions qui en résultent.

1 - Les mesures barrières décidées par le gouvernement en Côte d'Ivoire

Dès l'annonce des premiers cas de Covid-19, les autorités ivoiriennes prennent une série de décisions qu'elles traduisent dans des mesures de plusieurs ordres.

1. Distanciation sociale d'un 1 mètre
2. Fermeture des frontières
3. Confinement partiel des populations et total pour Abidjan, coupée des autres villes du pays
4. Couvre-feu de 21h00 à 5h00
5. Installation de centres de dépistage
6. Fermeture des écoles et universités
7. Mise en place d'un comité national de riposte composé de scientifiques et de médecins
8. Distribution de vivres aux couches fragiles et pauvres
9. Interdiction de rassemblement de 50 personnes et plus
10. Port de masques obligatoire
11. Fermeture des restaurants, salles de spectacles, commerces autres que nourriture
12. Libre circulation des véhicules transportant des produits agricoles, en particulier les vivriers.
13. Renforcement des équipements sanitaires du service des maladies tropicales infectieuses des CHU

14. Installation de sites de confinement et de mise en quarantaine
15. Construction de sites de traitement avec des lits de réanimation
16. Se saluer sans se serrer la main ni accolade

Une des mesures importantes à caractère social était orientée vers les ménages pauvres. Chacune devait recevoir une aide financière de 25 000 FCFA par mois.

Ces différentes annonces ont été suivies d'une mobilisation sociale importante où le gouvernement a reçu de nombreux dons en nature et en espèces de la part des entreprises et industries locales pour l'aider dans sa gestion de la crise.

Les décideurs africains attendent parfois les mesures de l'Occident et parfois ses soutiens pour se mettre en route. Au plan de la riposte par exemple, est-ce que les protocoles de soins sont issus de nos scientifiques spécialistes, médecins et autres personnels de santé, du comité scientifique de riposte? Que sait-on à ce jour du protocole réel de prise en charge, de l'auto confinement et du suivi des cas avérés, à partir d'évaluations ou d'expertises locales?

2 - Des remarques sur les mesures

On peut s'interroger sur l'efficacité de ces mesures, quand le taux de contaminations augmente de jour en jour.

Il est donné de constater que ces mesures ne prennent pas toujours en compte les réalités du quotidien des populations dans les quartiers ou les villages. De plus, aucune approche pédagogique n'a semblé avoir été observée. En effet, une campagne de sensibilisation préalable sur la réalité de la pandémie et son mode de propagation aurait été profitable, pour aider à comprendre, par exemple, comment se protéger de la pandémie, en l'absence de médicaments spécifiques. Il est loisible de noter un défaut de gestion participative des dons par les pouvoirs publics au sens d'une implication des populations, en particulier dans les communes du district d'Abidjan. Il aurait été judicieux d'associer les ONG nationales et internationales dans le recensement des couches défavorisées et la distribution des vivres ; par exemple : Croix Rouge Côte d'Ivoire, PAM, CARITAS Côte d'Ivoire. Cette dernière en dépit de son caractère confessionnel, a joué un rôle prépondérant dans la crise politico-militaire

de 2002 et capitalisé ainsi une expérience dans la gestion des urgences humanitaires. Des manquements dans le respect des mesures barrières par les populations dans les quartiers sont constatés et inlassablement signalés ici et là. Cela est regrettable et compromet les nombreux efforts de sensibilisation du gouvernement.

Les plus vulnérables sont ceux qui, ayant perdu leur emploi dans ce contexte, vivent la détresse du chômage.

Associer les ONG, le forum des confessions religieuses, organisation reconnue par l'Etat, les autorités coutumières et les sociétés civiles pour l'identification des couches pauvres et les personnes travaillant dans l'informel et qui ont fermé leurs activités du fait de la pandémie aurait garanti au gouvernement une plus grande assurance pour contrer la pandémie.

Le port obligatoire des masques reste encore un défi pour le gouvernement car, même dans la grande métropole Abidjan, les masques ne sont pas accessibles. Ceux promis par le gouvernement sont en quantité insuffisante. Au demeurant, la question est de savoir quel type de masque pour un usage de quelle durée, et à quelle échéance de renouvellement. Dans cette Côte d'Ivoire productrice de coton textile, n'aurait-il pas été judicieux de mobiliser les structures nationales et les compétences locales (les couturiers par exemple) pour confectionner des masques lavables et réutilisables ? Une telle initiative pouvait revenir aux élus locaux (les maires et députés, les conseillers régionaux) pour mobiliser leurs ressources locales. Le gouvernement aurait alors été déchargé de cette gestion de proximité, pour se consacrer à d'autres tâches au plus haut niveau. Dans le contexte actuel, il faut noter que les mesures gouvernementales auraient gagné en efficacité si ces approches avaient été adoptées. Sociologiquement, et dans leur schéma de représentation, les populations demeurent acquises à l'idée d'un Coronavirus associé à une maladie importée, une maladie de riches. Et, dans une posture de défiance, une part de l'opinion populaire sous le couvert de la plaisanterie, demeure attachée à l'idée selon laquelle «[le] microbe ne tue pas Africain ».

3 - Des approches hésitantes

Ces conséquences ne sont pas sans lien avec les approches promues par les autorités. Ainsi, lorsqu'il annonce les premiers cas de Covid-19 dans le pays, le

gouvernement signifie aux populations ivoiriennes que cette maladie est "importée". Dès lors cette idée d'une maladie importée, où toutes les personnes infectées sont venues d'Europe, et qui de ce fait ne concerne pas les Africains, s'installe pour se propager par la suite.

Les mesures de fermeture des frontières, plusieurs fois repoussées jusqu'à ce que toutes les personnes infectées viennent de l'Europe entre le 16 et le 25 mars ont semé le doute. Et sa décision de confiner tous ces voyageurs n'a pas été respectée ; le lieu choisi n'étant pas préparé et adapté. C'est alors que le gouvernement demande aux intéressés de s'auto confiner à leurs domiciles respectifs pendant 14 jours. Ainsi la décision fut dévoyée par ces cas qui, dans leurs déplacements à travers la ville, ont contaminé la population alors que certains d'entre eux avaient les symptômes. La preuve de l'irresponsabilité et de l'incivisme à travers de tels comportements de la part de ces cas initialement asymptomatiques, paraît assez nette, selon nous. Ils n'ont pas respecté leur engagement vis-à-vis du gouvernement qui leur a fait confiance pour leur auto-confinement, certes, mais y étaient-ils contraints par des mesures de contrôle ?

Pendant ce temps, les maires sont absents dans leur mission auprès de leurs administrés.

4 - Des conséquences nombreuses

Les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sont nombreuses et s'inscrivent dans divers registres. Elles sont économiques, sociales, démographiques, sanitaires, sécuritaires et alimentaires. Les populations, insuffisamment sensibilisées par les décideurs, ne portent pas toutes de masque dans les quartiers, soit par ce que ces masques s'avèrent non disponibles, soit en raison de leur prix, prohibitif pour le plus grand nombre. Les règles de distanciation sociale sont violées dans les marchés à ciel ouvert, comme dans les supermarchés (inconscience totale). Concernant les marchés à ciel ouvert, les mairies devraient prendre le relais du gouvernement pour faire appliquer les mesures et mieux organiser les marchands quant à l'utilisation des espaces. Elles devraient en faire autant pour les populations qui fréquentent ces espaces. En réalité, il est attendu des mairies qu'elles prennent des initiatives et des responsabilités pour aider le gouvernement sans attendre, en offrant des dispositifs de

lavage des mains dans les espaces publics. Cela est encore possible car les cas de contagion augmentent chaque jour.

La crise et les mesures gouvernementales ainsi que les diverses attitudes qu'elles suscitent invitent à des enseignements et à des pistes d'actions pour l'avenir.

A l'évidence, il s'agit d'une crise complexe, qui de nature sanitaire au départ, a dévié vers d'autres dimensions, notamment sur les plans de l'économie, des représentations, du champ politique, et enfin les plans sécuritaire et social.

Il aurait fallu, pour ces différentes raisons, aborder cette crise dans une approche sociologique pour s'assurer de l'adhésion des populations car cette maladie va longtemps demeurer dans la société. Ainsi, il importe d'apprendre à vivre avec ce coronavirus, en changeant nos comportements quotidiens, pour intégrer par exemple le port des masques dans les lieux publics, le lavage régulier des mains, le changement de tenues vestimentaires journalières

Les acteurs sociaux et politiques ont chacun un rôle à jouer, sur le front de la sensibilisation où députés, maires, associations de quartiers représentent des agents de communication. De la sorte, l'on évite de politiser la riposte et cela, en associant toutes les forces vives du pays. Cette mobilisation devant s'étendre aussi aux associations villageoises, s'ouvrir aux religieux, en un mot à tous ces acteurs qui jouent un rôle de médiation. Mais en amont de leur implication, la formation de ces derniers est nécessaire, pour leur bonne compréhension des modes de transmission de la maladie, des dispositions de protection individuelle, sociale et dans la cellule familiale.

Le soutien de l'Etat aux couches sociales les plus fragiles, pour être efficace, juste et équitable, devrait s'appuyer sur des critères objectifs sans considération d'appartenance ethnique, d'affiliation politique et/ou religieuse. Cette assistance matérielle et financière durerait 5 mois au moins. Les bénéficiaires feraient face à des besoins tout aussi importants et pressants que le règlement des factures d'eau, d'électricité, de vivres. Dans un esprit de solidarité réelle et partagée, toutes les couches sociales peuvent débattre pour s'accorder sur une formule consensuelle, permettant de définir les couches bénéficiaires, etc. L'appui aux entreprises est à conditionner par des mesures en faveur de l'emploi. Dans ce sens, l'Etat veillera à faire

suspendre les licenciements par les entreprises, sous peine d'une augmentation du nombre de chômeurs et du taux de pauvreté. Le gouvernement a déjà attiré l'attention des chefs d'entreprises sur la protection des emplois, et adopté des mesures fiscales d'accompagnement. Mais la question de l'adhésion des acteurs du secteur privé à de telles mesures se pose également.

L'appropriation des mesures se heurte aux conditions sociales des populations, qui sont en rapport avec leur niveau de revenu, par exemple : comment rendre accessibles les nombreuses mesures de protection contre la contagion (lavage régulier des mains, utilisation des gels hydro alcooliques, port de masque), quel comportement avoir en rentrant à la maison par rapport à ses habits et chaussures ? En effet, où déposer et désinfecter ses vêtements, où se laver les mains quand l'eau manque, ou est au mieux rationnée, et que les factures sont redoutées, quand la promiscuité réduit les possibilités ? Plus précisément, comment respecter ces règles et leurs coûts induits si dix personnes dans une même cellule familiale doivent se laver chacun dix fois les mains par jour ?

5 – Des perspectives pour la recherche ?

Les communautés scientifiques et universitaires, trop souvent marginalisées, devraient être impliquées, toutes les appartenances disciplinaires confondues, pour une riposte efficace et durable: sociologues, géographes spécialistes des villes, psychologues, médecins, tradipraticiens, botanistes, agronomes, environnementalistes, spécialistes de la biodiversité, virologues, biologistes, nutritionnistes... Dans ce domaine, le système de riposte commun peut être mutualisé entre différentes régions ou même au sein de l'Union africaine.

Des approches scientifiques de la société permettraient d'étudier la problématique des chaînes de solidarité, qui implique la population elle-même, dans tous les milieux de vie, des quartiers précaires à ceux plus cossus, avec de grands écarts de niveau d'équipement.

Les réactions des gouvernements africains face à la pandémie représentent un ensemble de perspectives pour les communautés scientifiques du continent en général, et celles de la Côte d'Ivoire en particulier. Ici, le gouvernement, en dépit de la complexité de la pandémie, a su réagir, même tardivement. Certes, les mesures prises ont donné des résultats mais il convient de les ajuster et de

poursuivre la sensibilisation des populations en responsabilisant les élus locaux pour freiner rapidement la propagation de la pandémie.

L'évaluation des modes de gestion, au travers de l'efficacité des mesures prises, paraît nécessaire pour mettre à contribution ces communautés dans leurs rôles d'acteurs du développement. Du rôle des collectivités décentralisées à l'égard de leurs administrés face à des mesures barrières au jeu des associations et mouvements citoyens, et au regard de la société sur la pharmacopée africaine, etc. les questionnements émergés de la pandémie paraissent inépuisables. Sans doute, préalablement à toute prescription « médicale » conviendrait-il de viser une sécurisation du secteur de la recherche scientifique, qu'elle soit fondamentale et/ou opérationnelle. Développer un traitement basé sur le potentiel de la pharmacopée africaine ? Sûrement, mais pour cela, il faut doter ce secteur de laboratoires équipés et encadrer les praticiens y compris ceux de la médecine traditionnelle, par exemple sur la base des efforts faits en Côte d'Ivoire.

Les rites funéraires à l'épreuve de la Covid-19 dans un village intra-urbain à Abidjan

Agnès GNAMMON-ADIKO

Université Félix Houphouët- Boigny, Abidjan ; IGT

Email : agnes.gnammonadiko@gmail.com

La Côte d'Ivoire est confrontée à l'épidémie de la Covid-19 comme tous les pays de par le monde. Les niveaux d'atteinte de la maladie sont variables d'un pays à l'autre mais les mesures ayant pour but de stopper ou de contenir la maladie sont identiques. Il en est de même pour leurs impacts sanitaires, sociaux, économiques, politiques et autres au quotidien. Parmi ces stratégies, l'on compte les interdictions de réunions et d'interactions sociales. La mort, ce lieu commun et les funérailles qu'elle entraîne comme un fait tout à la fois social et culturel dans toutes les sociétés, sont visées par les mesures anti-Covid-19. Aussi, l'occasion de la mort et des funérailles d'un proche se révèle-t-elle comme un analyseur du degré d'appropriation de ces consignes, la nature des bouleversements des traditions ou des pratiques funéraires et leurs effets psychologiques. Dans les pages qui suivent, nous proposons de témoigner d'une expérience vécue dans un village intra-urbain de la métropole ivoirienne, Abidjan.

1 - L'annonce du décès

C'était un jour de confinement comme un autre, où activités et léthargie se disputaient les heures qui s'égrenaient. A la différence que nous sommes saisis par la nouvelle du décès d'une proche parente. Auprès d'elle, la famille avait du sens. En pareilles circonstances, la douleur est le sentiment naturel, immédiat et durable qui envahit les personnes éprouvées. Mais très vite, la souffrance exprimée diversement par les membres de la famille présents, s'est muée en un long silence. En réalité, derrière se dégageait un flot de questions. Comment organiser des funérailles dans un environnement conditionné par la

Covid-19, et caractérisé par de multiples restrictions ? Quelle peut être la latitude ou la marge de manœuvre des communautés villageoises et des familles? Dans un contexte de confinement, comment pourrions-nous assurer une participation à la hauteur de notre attachement à la mère de notre nièce ? Comment opérer la distanciation physique dans un habitat aussi dense que celui d'Abidjan-Adjamé ? Le questionnement et l'inquiétude s'amplifiaient très rapidement. L'état d'esprit collectif était tel qu'un doute s'est installé, tournant autour de la véritable cause du décès de notre parente, au point de reprocher à celle-ci d'infliger aux siens un aussi traumatisant souci. D'une façon générale, tous, nous étions tétanisés par la peur du risque que constitue le coronavirus.

La conséquence de cet ensemble d'interrogations que nous avons fini par partager, est le recul de la spontanéité et de la générosité qui caractérisent les moments de deuil. Dans la plupart des cas, la majorité des parents en deuil expriment la force de leur chagrin en se réunissant dans la cour familiale dès les premières heures du décès. En cette circonstance particulière, liée à la Covid-19, nombreux sont les membres de la famille à recaler ce schéma traditionnel, en programmant les réunions pour le lendemain voire le surlendemain du décès. Les premiers devaient en quelque sorte servir d'éclaireurs aux autres sur les dispositions prises et à prendre tant par rapport aux obsèques qu'en vue de se prémunir contre le virus. Dans l'intervalle, le téléphone a remplacé la présence humaine. La Covid-19 venait ainsi d'avoir un début de raison sur les émotions et les pratiques sociales et culturelles.

2 - Le temps des condoléances et les étapes préparatoires de l'enterrement

Dans les villages, les funérailles sont des lieux et des occasions de rencontres : s'y retrouvent les membres de la famille endeuillée vivant dans le village et en dehors de celui-ci. S'y mêlent également des représentants des autres grandes familles ou clans disséminés dans tous les villages d'Abidjan ou presque. Durant le temps du deuil, il est encore courant de voir des membres de ces familles demeurer sur place. Les amis et connaissances s'ajoutent à ce cercle familial plus ou moins étendu, et leur nombre est fonction du statut social et de la notoriété du défunt. Les contraintes des temps modernes ne semblent pas avoir réduit l'ampleur et l'intensité du phénomène de sorte que,

en pays Ebrié, les funérailles riment toujours avec grouillement de monde et animation du village, en particulier au niveau de la maison mortuaire. Cette atmosphère est déjà perceptible lors de la présentation informelle et officielle des condoléances, celles-ci pouvant se dérouler sur plusieurs jours voire des semaines.

Dans la situation de crise sanitaire constitutive du contexte des funérailles actuelles, la révision des étalons impose de faire émerger de nouveaux usages. L'une des premières observations est le vide et la solitude vécue par la famille éplorée, qui se traduit par la réduction drastique du flot de visiteurs. Certes les habitants défilent tout au long de la journée, mais leur nombre et la durée de la visite sont loin des niveaux habituels. D'autres faits sont frappants : le temps des salutations officielles, les prières de fin de journée, les deux veillées « conventionnelles », d'abord de prières (au sein de l'église), puis traditionnelle à domicile, ont été occultées. Les populations ne manquaient pas d'honorer ces obligations sociales, assez festives, désormais non autorisées. Les autorités villageoises et religieuses y avaient leur place. La famille se retrouve esseulée avec « son corps ». Elle l'est d'autant plus qu'un autre moment lui est confisqué : celui des soins au défunt. Chez l'opérateur funéraire, les femmes de la famille, les plus âgées surtout, se présentaient en grand nombre afin d'assister aux derniers soins effectués par le thanatopracteur et en profiter pour adresser des prières au défunt : la tradition voudrait que ces prières soient particulièrement efficaces à apaiser les tensions familiales et communautaires, et à exaucer les vœux individuels comme la recherche de la maternité. S'agissant de la défunte considérée, le rite a été effectué par quelques proches à elle. La peur de la contamination et de la diffusion du virus a eu raison de la tradition, et les craintes des amendes pouvant être infligées par la chefferie, s'est révélée dissuasive. Enfin, l'on a pu noter un usage anormalement fréquent de la téléphonie mobile, comme moyen de collecte des cotisations auprès des contributeurs familiaux, et de recueil des dons venant des réseaux relationnels².

Les restrictions imposées par l'Etat ont trouvé une oreille attentive auprès des communautés, qui s'en sont imposées elles-mêmes dans leur vie sociale. C'est le signe

² Ces différentes contributions sont relatives aux funérailles, qu'elles servent à financier.

d'une appropriation anticipée des mesures barrières et de nouveaux comportements dont il faut espérer la pérennisation post-Covid-19. Ainsi, dans le domicile mortuaire, une cour commune qui abrite plusieurs ménages et leurs activités domestiques, la distanciation physique est difficile à respecter. Le besoin de deviser entre voisins, assis l'un à côté de l'autre, est une autre donnée à prendre en compte dans la gestion de l'espace du deuil. Malgré la promiscuité entretenue, à chaque vague de visiteurs sont rappelés, les consignes, à savoir éviter le serrement des mains et les étreintes et accolades. Toutefois, la prudence fut rapidement illusoire, face à la force de l'émotion: étreindre la fille éplorée par la perte de sa mère vint spontanément, voilant en l'espace de quelques secondes le tableau des gestes barrières. La raison revenue, les gestes barrières réapparaissent infranchissables dont le port du masque, défigurant et surprenant, en début de confinement. Seuls à porter des masques, nous avons pu constater l'effort de plusieurs parents pour nous identifier : l'âge, le temps et l'éloignement expliquent également leur difficulté que nous avons contournée en rappelant notre lignée, tout en maintenant fermement attaché l'outil de protection, pour le bien de tous.

3 - Le requiem

Le dernier jour en « compagnie » du défunt, ou l'ultime moment de la preuve des liens et sentiments.

Selon les habitudes, ce jour est marqué par un évènement autour duquel s'unit l'ensemble de la population: la dépouille mortelle est accueillie à l'entrée du village par les habitants et les membres de la famille n'ayant pu assister au cérémonial de la levée du corps aux pompes funèbres. Le village s'y prépare en fermant la rue principale à toute circulation et en interdisant l'ensemble des activités commerciales sur cette voie et sur les rues immédiatement parallèles. La vie est en berne, par respect pour chaque ressortissant du village qui entame son voyage vers l'au-delà. La chefferie parée de tenues traditionnelles, les classes d'âge identifiables à leurs uniformes respectifs en particulier celle du défunt, les amis et connaissances accueillent le corps du compatriote et s'ébranlent au son de la fanfare vers le lieu de l'ultime hommage, à savoir le lieu de culte dédié. Le cortège est organisé : le corbillard roule très lentement au milieu de la voie, précédé par la fanfare et 2 ou 3 jeunes filles exposant

les photos du défunt, encadré par deux files de femmes. Les hommes portant leurs couvre-chefs, suivent, amassés à l'arrière du corbillard. Tous chantent, dansent et pleurent parfois tout le long du trajet. Généralement, c'est une importante foule qui arrive au lieu de culte rejoindre ceux qui y attendaient déjà. La fête se fait plus belle. La fanfare achève sa prestation et la population retrouve le silence après que le cercueil a été déposé sur le seuil de l'église ou du temple, et que le célébrant du culte religieux a fait son apparition.

Notre proche et regrettée parente n'eut pas droit à la flamboyante célébration qui vient d'être décrite ! La Covid-19 l'en a privée. La communauté le lui devait pourtant : notre cousine avait le goût des réjouissances et de la fête ; elle était solidaire de toutes les manifestations, des préparatifs et à leur déroulement, et cela quel que soit le village concerné. La famille, marquée par un fort sentiment d'isolement, a dû se résoudre à l'accompagner à travers les étapes qui suivent.

Le jour dit, le corbillard arrive directement et sobrement de la morgue, surprenant même les quelques dizaines de personnes arrivées sur le parvis de l'église et essayant tant bien que mal d'observer les mesures barrières. La majorité des hommes et des femmes portaient des masques. L'atmosphère était lourde, la fanfare, élément vital dans ce cas, était confinée ! Une poignée de camarades de la classe d'âge de la défunte a osé quelques chansons, accompagnées de pas de danse autour du cercueil. Puis est venu le temps de la messe de requiem. Dans l'enceinte de l'église, la distanciation physique était de rigueur : pas plus de 3 personnes par banc, au lieu de la dizaine habituelle. Une soixantaine de personnes ont ainsi pris part à une cérémonie qui n'a compris aucun instant d'émotion collective, qu'elle soit forte et bruyante, qu'elle soit joyeuse ou pénible ou encore émotive. Sur l'autel et lors de la communion, le tableau laissait perplexe : les gestes du célébrant, des enfants de chœur et des lecteurs étaient immuables, laissant voir que l'épidémie n'a eu aucune prise sur l'ordre établi. Puis, est venue l'ultime étape du cimetière. Effectué dans l'intimité familiale selon les recommandations des autorités, le rituel a été relativement court, abrégé, voire même expédié par un laïc, à savoir le catéchiste. Dans cette ambiance de crise, où le temps semble réduit, on constatera, au moment de la mise en terre, que le cercueil légèrement déboité, n'avait pas été

scellé. Des jeunes gens le portaient. D'autres jeunes hommes refermeront la tombe.

Quels enseignements liminaires ?

En définitive, la vie de notre proche parente aura été comme une symphonie inachevée. Du fait de la Covid-19, des dispositions collectives du ressort des traditions funéraires ont été occultées ou réduites au strict minimum, incompressible. Il s'ensuit pour la famille et la société un double sentiment : l'isolement et la culpabilité. Cet exemple montre le caractère indéniable de l'incidence du confinement et des gestes barrières sur les pratiques sociales et individuelles. Contraintes par des circonstances inédites qui bousculent leur histoire quotidienne, et au regard du respect qu'elles accordent à l'étape de la mort dans la vie humaine, les sociétés rurales s'obligent à l'adaptation de leurs règles de vie sociales.

Leçons de résilience d'un non-loti de Ouagadougou face à la COVID 19

Léandre GUIGMA

Université Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso

guigmaleandre@gmail.com

Depuis la confirmation de la présence du virus COVID 19 à Ouagadougou le 9 mars 2020, le gouvernement du Burkina Faso a pris plusieurs mesures successives pour faire face à la propagation de la pandémie à Ouagadougou en particulier et au Burkina Faso en général. Après la décision de la fermeture des établissements scolaires à partir du 16 mars 2020 par le gouvernement, le Chef de l'Etat à travers un discours à la Nation, a ordonné l'interdiction de tout regroupement de plus de cinquante personnes et a instauré un couvre-feu de 19h00 à 05h00 sur toute l'étendue du territoire national, tout en fermant les frontières nationales, dès le 21 mars 2020. Le gouvernement a également décidé de l'arrêt des transports en commun urbains et intra-urbains, ce qui a pris effet à Ouagadougou à partir du 23 mars 2020. Puis, les autorités communales de la ville ont ordonné la fermeture de trente-six marchés de la ville, la limitation des services des restaurants, bars et maquis à la livraison de plats et de boissons à emporter, dès le 26 mars 2020. A partir du 27 mars, le gouvernement a décidé de mettre en quarantaine toutes les villes touchées par la Covid 19, dont Ouagadougou. Cette mise en quarantaine a pour implication l'interdiction d'entrée et de sortie de personnes à partir des postes de péages qui entourent Ouagadougou, ainsi que la limitation des déplacements intra-urbains au strict minimum. Toutes ces mesures drastiques ont été prises en complément des gestes-barrières et sanitaires d'hygiène et de distanciation sociale recommandés par les spécialistes de la santé et les autorités publiques nationales. Récemment, le 02 avril 2020, le Chef de l'Etat a annoncé un plan de riposte ambitieux, avec des mesures

économiques et sociales d'accompagnement pour soutenir les ménages burkinabè, le secteur privé et le secteur informel. Mais il nous semble trop tôt pour apprécier la mise en œuvre effective de ce plan de riposte contre les effets de la pandémie sur le terrain.

Notons que les mesures drastiques prises par les autorités gouvernementales et municipales depuis le 16 mars 2020 s'appliquent à l'ensemble du territoire national, au territoire communal de Ouagadougou et aux limites de l'agglomération, sans distinction de zones ou de quartiers. Pourtant, les quartiers non lotis représentent un tiers de la superficie de Ouagadougou et abritent quatre Ouagalais sur dix. Les habitants de ces quartiers précaires se distinguent par leur promiscuité résidentielle, du fait de la forte densité humaine, de l'exiguïté des terrains non-lotis et de leurs habitations par rapport au reste de l'agglomération. La densité des citadins dans les quartiers non lotis est deux à trois fois plus forte que celle de la plupart des quartiers lotis.

Trois semaines après la confirmation de la présence de la Covid 19 à Ouagadougou, nous nous sommes rendus à Bissighin, quartier non loti au Nord-Ouest de Ouagadougou pour appréhender la prise de conscience du risque de la pandémie par les résidents et pour apprécier les conditions d'application locale des mesures gouvernementales et municipales, prises pour limiter la propagation de la pandémie. Le quartier non loti de Bissighin occupe une superficie de 291 hectares dont 39% est constitué d'espaces non-bâties. Les terrains non bâtis sont composés d'espaces naturels (espaces verts, vergers...) et de terrains délimités (équipements de statut privé à usage collectif, propriétés privées...). La population de Bissighin est estimée à 30.000 habitants. Comment appliquer la distanciation sociale dans un milieu où la vie quotidienne se mène dans des espaces partagés de cours communes et de ruelles ? Sachant que l'ensemble des citoyens et des citadins de Ouagadougou souffrent présentement des impacts socioéconomiques et psychologiques de cette pandémie et que la plupart des résidents du non-loti exerce des activités informelles, rémunérées journalièrement, comment ces résidents des quartiers non-lotis, s'adaptent-ils à ces mesures gouvernementales et municipales de prévention du COVID 19 ? Quelles sont les initiatives locales prises par les résidents et comment envisagent-ils l'avenir ? Une observation du quartier de Bissighin à la date

du 1er avril 2020 et des entretiens avec une dizaine de résidents nous ont permis d'appréhender leur capacité de résilience face à la Covid 19 et à en tirer des enseignements pour la prise en charge de la suite de la pandémie à Ouagadougou.

1 - Une réelle prise de conscience de la maladie par les résidents du non-loti

Dans le non-loti de Bissighin, le message est passé. Tout le monde sait qu'il y a un virus qui est entré au pays des hommes intègres, même si tous ne savent pas le nommer correctement. Les résidents de ce quartier connaissent bien les gestes-barrières pour se protéger du virus, notamment ne plus se saluer avec la main, se laver fréquemment les mains, porter un masque, éviter les regroupements, etc. La communication publique sur les gestes-barrières de prévention de la Covid -19 semble donc bien passée. Mais comment ces mesures sont-elles appliquées dans le quartier non loti ? Ce ne sont des résidents particulièrement gantés ou masqués que vous croiserez dans les rues et ruelles du quartier non-loti de Bissighin. Cependant, plusieurs résidents ont témoigné, preuve à l'appui, qu'ils disposent d'un masque lavable dans leur poche. Ils le porteront lorsqu'ils jugeront les circonstances nécessaires : présence de poussière, augmentation de l'affluence, etc. On peut apercevoir quelques résidents portant justement ces masques recyclables ; les masques à usage unique sont bien rares dans le non-loti. Au bord des rues, certains restaurants par terre ont installé des dispositifs de lavage de main avec de l'eau et du savon. De même, quelques rares cours d'habitation en possèdent un devant leur porte, afin que les visiteurs puissent se laver les mains en rentrant.



Vues sur les dispositifs de lavage implantés dans les ruelles de Bissighin, Cliché : L. Guigma, avril 2020

Le marché du non-loti de Bissighin fait partie des trente-six marchés frappés par la mesure de fermeture depuis le 26 mars 2020. En effet, ce marché non aménagé par l'administration, abrite plusieurs hangars en matériaux précaires, dont la faible hauteur par endroit, oblige les clients à se baisser pour pouvoir passer. A notre passage dans le marché à 16h00, tous les étals étaient vides et une dizaine de policiers veillaient au respect de la mesure de fermeture.



*Les étals vides du marché de Bissighin,
Source : L. Guigma, avril 2020*

Le marché du quartier étant fermé, de nombreuses commerçantes de légumes ont monté des étals de fortune au bord de leur ruelle, devant leur cours d'habitation et continuent à vendre légumes, condiments, bois et charbon. Les boutiques, n'étant pas implantées à l'intérieur du marché, sont restées ouvertes, si bien que les résidents peuvent s'approvisionner en vivres (riz, farine, huile, sucre, etc.) à leurs lieux habituels. La fermeture du marché n'a donc pas un impact direct sur les clients, mais plutôt sur quelques commerçantes qui témoignent avoir moins de clients, même si nous pouvons constater que leur activité n'a pas cessé, mais qu'elle s'est déportée sur un autre lieu. Dès lors, les petits étals au bord des ruelles du non-loti constituent des mini-centralités du quartier, donnant naissance à de nouvelles activités informelles : préparation et vente de mets divers (beignets, ignames frits, brochettes de soja, etc.) avant l'heure du couvre-feu.



*Les commerces de proximité dans les ruelles de Bissighin,
Cliché : L. Guigma, avril 2020*

Les résidents rencontrés témoignent que les mêmes policiers présents dans le marché en journée, font respecter le couvre-feu dans le quartier dès 19h00, si bien que pendant la période du couvre-feu, les principales voies structurantes du quartier sont vides. Il en est de même pour les lieux de culte (mosquée, temples et églises), ainsi que pour les restaurants et les bars. Mais pour les connaisseurs, il existe néanmoins des petits bars discrètement ouverts, même en période de couvre-feu. Mais, leur tenancier y a disposé une seule chaise par table et lorsque toutes les chaises sont occupées, il invite les clients à rentrer chez eux avec la bouteille et à la ramener le lendemain.

Tous les établissements d'enseignements préscolaires, primaires, post-primaires et les lycées du quartier non loti de Bissighin sont fermés. Les lieux de cultes sont également fermés, mais quelques fidèles peuvent y pénétrer un à un, pour prier ou pour rencontrer leur responsable religieux. Pour entrer dans le centre de santé et de promotion sociale de Bissighin, les résidents savent que chaque malade doit porter un masque et qu'il ne doit avoir au plus, qu'un seul accompagnant.

La mesure de la distanciation sociale est donc respectée dans les équipements socio-collectifs du non-loti de Bissighin à savoir les établissements scolaires, les marchés, les lieux de cultes les espaces de loisirs (maquis, bars, restaurants).

2 - Un confinement responsable mis en œuvre dans le non-loti

Le confinement total où chaque ménage serait cloîtré dans sa résidence privée est inimaginable par les résidents du non-loti de Bissighin. En effet, il n'existe pas toujours de

délimitations physiques des possessions foncières des ménages dans le non-loti. Plusieurs ménages du non-loti partagent des espaces communs au sein d'un ilot et ces cours communes se prolongent et se confondent souvent avec les ruelles enchevêtrées qui bordent ou qui transpercent certains ilots pour desservir quelques terrains enclavés de riverains. Dans ces conditions, un groupe de résidents a désigné une responsable au sein de leur zone d'habitations non loties à Bissighin. Cette dernière qui s'occupe de la sensibilisation et de la surveillance des mouvements des résidents, notamment ceux des femmes et des enfants. « Vous voyez ce groupe de gens (assis devant un étal de légumes), leur rayon de mouvement est désormais réduit, ils sont entre ici et la maison » nous confie un résident. Cette pratique locale est une mise en œuvre adaptée de la réduction des déplacements préconisée par le gouvernement.

En observant ce quartier, on pourrait s'inquiéter de voir une certaine proximité entre les jeunes hommes et garçons jouant aux cartes ou aux dames, jouant au football, ou causant autour du grin de thé. Cette même proximité est observée chez les fillettes, les jeunes filles et les dames papotant autour du commerce de proximité au bord de la ruelle ou à la borne fontaine (point d'eau collectif). Mais cette proximité est le signe d'une certaine convivialité et fraternité, comme le sont les membres d'une même famille. Par contre, une prudence plus grande est observée par les résidents du quartier vis-à-vis des « étrangers », visiteur du quartier qui sont tout de suite reconnus par les habitants du non-loti.

C'est donc un confinement responsable par zone, qui est mis en œuvre dans le non-loti de Bissighin. Les résidents ne sont donc pas confinés par résidence individuelle, mais par zone de résidence, en espérant que le virus ne pénètre pas leur zone de confinement responsable.

3 - Une solidarité agissante

Dans le cadre du Programme participatif d'amélioration des bidonvilles soutenu par ONU Habitat, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat en collaboration avec la Commune de Ouagadougou ont suscité la mise en place d'un Comité de quartier à Bissighin. Ce Comité, qui agit sous la forme juridique d'une association, dispose d'un récépissé depuis 2016 et d'un fonds propre nourri par les cotisations des membres, pour la promouvoir des activités

d'amélioration des conditions de vie urbaine dans le quartier : ramassage des ordures ménagères, entretien de certains tronçons de voirie, etc.).

Un membre du bureau exécutif du Comité de quartier a témoigné que le Comité n'a reçu pour le moment, aucune aide extérieure pour faire face à la pandémie. Cependant, pour limiter et se prémunir de la propagation de la Covid-19, ce dernier a collecté trois cartons de savon, qu'il a généreusement offert à des personnes âgées du quartier, le 21 mars 2020. Cet acte de générosité traduit la bonne prise de conscience par les résidents du non-loti, non seulement du risque de la maladie notamment chez les personnes vulnérables que sont les plus âgées, mais également du fait que c'est par la générosité et par la solidarité que des solutions de prévention et de résilience au COVID 19, peuvent être trouvées.

D'après un autre résident, les habitants du non-loti ne craignent pas d'être confinés si des mesures plus drastiques venaient à être prises par le gouvernement. « Nous pouvons tenir deux semaines à un mois » déclare-t-il. Il justifie sa réponse par le fait que les résidents des non-lotis sont sobres et modestes en matière de régime alimentaire, du fait de leurs ressources économiques limitées. Il n'est pas question de dévaliser les supermarchés ou les boutiques pour faire des réserves. Leurs moyens financiers ne leur permettent pas cela et la majorité d'entre eux ne disposent pas de réfrigérateurs pour conserver des denrées périssables. Ainsi, la plupart des ménages pourraient se contenter d'un sac de riz et de maïs qu'ils rationaliseront avec les légumes et les condiments du quartier. Dans le lot des témoignages et évocation, un ami résidant dans le non loti, nous interpelle ainsi : « *si ça chauffe et que je te demande un orange money de cinq mille francs par exemple, tu ne vas pas refuser. Il y a beaucoup de gens qui connaissent d'autres personnes comme ça qui pourront les soutenir pour tenir dans le mois de confinement* ».

La solidarité en oeuvre au sein du quartier non loti et celle qui prévaut entre ces résidents et ceux des quartiers lotis représente une ressource précieuse pour mitiger les impacts de la pandémie. Mais pendant combien de temps tiendront-ils ? Que se passera-t-il si les bienfaiteurs et soutiens de certains résidents du non-loti comptent, venaient à leur tour gonfler le flot des démunis, en raisons de effets économiques de la pandémie ?

4 - Un futur optimiste

Les résidents du non-loti de Bissighin ne semblent pas préoccupés par les scénarii catastrophes et les projections alarmistes du nombre de morts au Burkina Faso et dans le monde, si les gestes barrières ne sont strictement observées. Ils sont juste conscients qu'ils doivent se prémunir au jour le jour, de l'entrée du virus dans leur quartier, car ils savent que sa propagation risque d'être rapide si cela arrive.

A cet effet, une résidente nous a confié qu'elle souhaite vivement que l'eau courante ne soit pas coupée dans son quartier et dans la ville de Ouagadougou en général. Précisons que Bissighin fait partie des cinq quartiers non lotis privilégiés de Ouagadougou, qui ont bénéficié d'un réseau souple d'adduction en eau potable de l'ONEA au sein de leur quartier non loti. De ce fait, Bissighin a bénéficié de l'implantation d'une vingtaine de bornes fontaines dans le quartier et de branchements individuels au profit d'un ménage sur dix.

Nous pensons qu'en cas de coupure d'eau du réseau ONEA, sur la base des expériences passées à Ouagadougou, les autorités publiques mettront à la disposition des résidents des quartiers les plus denses de la ville, des citernes d'eau potable afin de garantir l'approvisionnement en eau potable indispensable pour les citoyens, en cette période de grande chaleur (avril) et de pandémie.

Au regard des conditions économiques de certains citoyens des quartiers non-lotis et de Ouagadougou en général, il importe également que les autorités publiques anticipent sur une crise alimentaire qui pourrait survenir à la suite d'une longue suspension des activités économiques dans la ville et dans le pays. L'encouragement d'initiatives de production et de distribution de produits alimentaires locaux et l'impulsion d'un mouvement de solidarité nationale pourrait garantir la constitution d'un stock de vivres et d'adopter des règles consensuelles de leur répartition aux ménages les plus nécessiteux.

Le gouvernement gagnerait aussi à initier les promesses de restructuration urbaine des quartiers non lotis. Cela permettrait d'avoir un état des lieux cartographié de la situation des ménages dans les non-lotis, puis de sécuriser leurs occupations foncières et améliorer leur cadre de vie en dotant les résidents et usagers de ces quartiers, de voirie carrossable. En effet, cette voirie constitue le lieu de

passage des réseaux de viabilisation, mais également des lignes de connexion inter quartiers et des canaux pour desservir et secourir les résidents en cas de nécessité.

Contrairement à certains citadins confinés dans leurs grandes villas avec leurs smartphones, la vie quotidienne dans le non-loti de Bissighin est faite de causeries, d'échanges en petits groupes, de sourires et de joie de vivre. Une joie de vivre qui n'enlève en rien, la prise de conscience des résidents du danger de la maladie et leur contribution dans la mesure du possible, à limiter au maximum la propagation du virus. Une joie de vivre, qui fonde au quotidien des initiatives locales et partagées de solidarité, de résilience urbaine, économique et psychologique, face au COVID 19. Une joie de vivre positive et contagieuse, qui fait espérer aux résidents qu'un remède sera vite trouvé contre cette infection et que demain ne sera pas pire.



*Vues des enfants dans les ruelles de Bissighin,
Cliché : L. Guigma, avril 2020*

Cette solidarité, cette résilience renouvelée, cette humanité et cette joie de vivre des résidents du non-loti, ne pourraient-elles pas inspirer d'autres citadins de Ouagadougou, d'autres citoyens du Burkina Faso, de l'Afrique et du monde, pour faire face à la Covid- 19, aux autres maladies et aux attaques terroristes qui sévissent malheureusement encore en Afrique et dans le monde ?

Les transports publics et les marchés face aux mesures-barrières contre la Covid-19 à Ouagadougou : l'impossible compatibilité ?

Jean-Yves KIETTYETTA

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou

Email : kiettyetta@gmail.com

Le Burkina Faso a officiellement déclaré est touché par la pandémie à coronavirus dite Covid-19 le 9 mars 2020, après qu'un couple de ouagalais de retour de France eut été testé positif. La source de contamination suspectée et probable est un rassemblement religieux à Mulhouse en France, auquel ce couple avait participé du 17 au 24 février 2020. L'évènement, qui a drainé des milliers de personnes venues de toutes les latitudes, fut plus tard qualifié de bombe biologique car ayant d'une part, été l'un des points de départ de la propagation de la Covid-19 dans la région Grand Est et dans le reste de la France et d'autre part, entraîné la contamination de centaines voire de milliers de participants.

Depuis la détection du coronavirus à Ouagadougou, c'est le branle-bas de combat pour contenir sa propagation dans des proportions gérables par le système de santé; un système de santé exsangue comme dans la quasi-totalité des pays en développement. Suite à l'évolution de la maladie, les mesures suivantes furent prises par les autorités gouvernementales: mise en quarantaine des villes touchées, couvre-feu de 19h à 5h puis de 21 h à 4h, roulement des effectifs dans l'administration publique, fermeture des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, fermeture des lieux de culte, des marchés, des bars et restaurants, des gares routières, incitation puis obligation du port de masque, interdiction des regroupements de plus de cinquante personnes,

obligation de respecter une distance d'un mètre minimum, entre individus, etc.

L'objectif de ces mesures est de limiter les contaminations afin d'éviter le débordement des établissements sanitaires dont les carences sont un secret de polichinelle. Bon gré mal gré, les populations s'y sont soumises, avec des réticences ou des rebellions par moments. Les premiers jours de l'entrée en vigueur du couvre-feu donnèrent lieu à des scènes de bastonnades voire à des actes de torture des contrevenants par des agents de police et de gendarmerie. Les mesures, aussi compréhensibles soient-elles, ont toutefois un impact très négatif sur les activités économiques, notamment les transports publics et le commerce dans les marchés. Au regard des mesures barrières édictées pour la reprise des activités dans ces secteurs de l'économie il se pose la question de leur pertinence et de leur efficacité. En effet, en dehors du port du masque et du lavage des mains, comment faire respecter la règle de distanciation d'un mètre dans un marché ou dans un véhicule de transport en commun ?

1- Les transports publics et les mesures-barrières

L'arrêt des activités de transport public est en vigueur depuis le 23 mars 2020, sur toute l'étendue du territoire burkinabè. Ce secteur d'activités est particulièrement impacté par les mesures de riposte contre la Covid-19. La reprise de l'activité est conditionnée par l'application de certaines règles telles que le respect des mesures de distanciation physique dans les gares routières, le port de masque obligatoire et la soustraction de cinq à dix passager dans les véhicules de transport public de en fonction de leur capacité des. Sur la réduction du nombre de passagers, on peut questionner la pertinence d'une telle mesure en raison de la surcharge systématique d'une proportion non négligeable des véhicules de transports interurbains et ruraux et se demander si enfin la police et la gendarmerie routières se résoudront à sanctionner les transporteurs indéclicats. En outre, qu'ils soient formels ou informels, les transports publics riment avec promiscuité, que ce soit dans les gares ou à l'intérieur des véhicules. C'est d'ailleurs leur principale caractéristique, en témoigne le cliché qui suit.

Cliché 1 : Scène de promiscuité dans une gare routière à Ouagadougou avant la pandémie



Crédit photo : lefaso.net³

La réouverture des gares routières n'est pas encore effective mais le respect des conditions posées par les autorités est sujet à caution, compte tenu de la nature de l'activité et de son environnement.

2- Les mesures-barrières dans les marchés de Ouagadougou : un cauchemar pour la municipalité

Dans les marchés, la promiscuité est également de mise. Trente-six marchés de la ville, y compris le grand marché « Rood-woko » ont été fermés par arrêté municipal en date du 23 mars 2020. Comme les gares routières, ces espaces commerciaux sont également des lieux de grande promiscuité et des vecteurs potentiels de propagation de la pandémie.

³<https://lefaso.net/IMG/gif/gare.gif>

Clichés 2-3 : Vue partielle de marchés ouagalais



Crédit photo : <http://ouaga24.com>⁴



Crédit photo : [infowakat](https://infowakat.net)⁵

Le cas le plus emblématique est celui du marché « Rood-Woko », le plus grand marché de Ouagadougou. Ce fut le premier à rouvrir et à servir d'exemple pour évaluer l'efficacité des mesures-barrières. La réouverture de ce marché fut la preuve du dilemme des autorités locales entre pressions sociales et responsabilités sanitaires, se soldant par l'impossibilité à faire respecter ces mesures. En dépit de l'insistance du maire de Ouagadougou, notamment sur le respect des mesures de distanciation physique, compte tenu des risques de contamination, c'est une foule compacte qui a pris d'assaut ce marché à sa réouverture le 20 avril 2020.

⁴<http://ouaga24.com/wp-content/uploads/2018/11/march%C3%A9-ouagadougou-920x425.jpg>

⁵<https://infowakat.net/wp-content/uploads/2020/03/Voy-01440-Hd..jpg>

Cliché 4 : Le grand marché de Ouagadougou le jour de sa réouverture



Crédit photo : burkinademain.com⁶

Le tohu-bohu constaté n'est toutefois pas surprenant pour l'observateur averti, car découlant de la nature intrinsèque des marchés locaux. Selon un adage *moaga* et populaire au sein des commerçants, « le marché c'est l'anarchie⁷ ». En aparté, certains assument ce désordre et scandent : « plutôt mourir de Covid-19 que de faim ».

Après la réouverture des différents marchés, force est de constater que le respect des mesures-barrières n'est plus à l'ordre du jour. Le discours des commerçants, promettant de les faire respecter, n'était en réalité qu'un prétexte pour arriver à leurs fins, à savoir la reprise de leurs activités.

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, est relativement épargné par la pandémie en termes de morbidité et de mortalité, en dépit des lacunes de son système de santé et des promiscuités résidentielles et sociales. Les conditions climatiques et la jeunesse de la population semblent être des facteurs explicatifs de cet état de fait selon certains spécialistes. D'ailleurs, les modes de vie, les habitats informels et la pauvreté sont incompatibles avec un confinement strict des populations, comme celui pratiqué ailleurs. Mais il n'empêche de poser la question de savoir que faire en cas d'épidémie plus virulente et mortelle que la Covid-19.

Comment faire respecter les mesures de distanciation sociale dans les lieux de grande fréquentation et promiscuité que sont les marchés, les gares routières et les

⁶<https://www.burkinademain.com/wp-content/uploads/2020/04/1-ROOD.jpg>

⁷« raagyayaaré » en langue mooré.

bus, minibus ou voitures, alors que ces moyens de transports publics sont en surcharge de leur capacité ?

Mon cahier *COVID 19* au quotidien : « Coronavirus quand tu nous tiens ! »

Adjoba Marthe KOFFI-DIDIA

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan

IGT / Labo VST

Email : koffididia@gmail.com

Nous étions loin de nous imaginer que la maladie à coronavirus (Covid-19), apparue le 17 novembre 2019 dans la ville de Wuhan en Chine, se propagerait dans le monde entier pour devenir la pandémie du siècle, au mois de décembre 2019. Il nous était même arrivé de plaisanter sur cette maladie lointaine qui commençait progressivement à se répandre dans les zones tempérées pour penser qu'elle ne pouvait atteindre les zones chaudes, quotidiennement « brûlées » par le soleil. Nous avons ainsi continué à vivre normalement, à vaquer à nos occupations quotidiennes, à organiser nos funérailles et vivre nos deuils, à assister à toutes les festivités rythmant la vie sociale (mariage, dot, baptême, anniversaire, retrouvailles, etc.). C'est donc la grande surprise et la stupeur, d'apprendre, le 11 mars 2020, qu'un cas confirmé a été déclaré ici en Côte d'Ivoire, à Abidjan ; d'autres cas seront annoncés les jours suivants. Ainsi, à la date du 16 mars 2020, six cas sont confirmés, importés de France et d'Italie, dont deux cas de transmissions secondaires enregistrés à Abidjan. Pour faire face à cette pandémie, le gouvernement ivoirien décide alors de la mise en place de mesures barrières, de restrictions des déplacements non essentiels, et de la fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours à compter du 16 mars 2020 à minuit. Cette dernière mesure sera prolongée jusqu'au 17 mai 2020. Quelques jours plus tard, le gouvernement décidait de l'isolement du Grand Abidjan, épice centre de la pandémie et de l'instauration d'un couvre-

feu de 21 heures à 5 heures sur toute l'étendue du territoire national.

Les conséquences de ces mesures sont nombreuses ; elles sont vécues diversement par la population en fonction de considérations sociales, économiques et spatiales qui influencent les conditions de vie...A titre personnel par exemple, et sur le plan professionnel, je dois faire face aux conséquences directes de la fermeture des établissements scolaires. En effet, il a fallu réorganiser mes activités professionnelles à partir du domicile, en me conformant à un confinement. C'est cette période de confinement que je choisis de décrire et d'analyser dans les lignes qui suivent, en m'appuyant sur mon vécu quotidien à la maison et sur quelques escapades en dehors de celle-ci.

1 Le vécu quotidien à la maison

Dans le quartier de Riviera-Abatta en construction, à la périphérie nord-est d'Abidjan, nous occupons, ma famille et moi, une villa de six pièces, à peine achevée ; sise dans le sous quartier dénommé « Cité du port ». Notre ménage, de six personnes, se compose de notre couple, nos trois enfants (âgés de 16, 15 et 11 ans) et d'une employée de maison.

Plusieurs types occupations, meublent mes journées à la maison, dont les moins courantes, notamment les tâches liées à mon rôle de femme au foyer ; mes activités professionnelles, et le temps de la télévision et d'Internet.

La femme au foyer

Ce temps de confinement me permet de jouer pleinement mon rôle de femme au foyer comme l'affectionne la plupart des hommes en Afrique. A ce titre, il s'agit de veiller à la propreté de la maison, de la surveillance des enfants et de leur éducation, de cuisiner pour la famille, et surtout de veiller à ce que la famille ne manque pas de provisions. Nos habitudes de consommation alimentaire par rapport aux premières semaines de confinement n'ont pas été modifiées. Bien au contraire, elles ont été enrichies par la confection de nouveaux plats, très rarement confectionnés par mes soins.

La saine occupation des enfants, une de mes charges en présentiel, consistait à surveiller la bonne utilisation de temps, entre les révisions scolaires et quelques travaux ménagers participant à leur éducation (entretien de leurs chambres et des sanitaires, de leur salle d'étude, mais aussi

aux heures de repas, mettre et desservir la table, etc.) et celle de la vie collective de la maison. De telles occupations devraient les éloigner aussi de la télévision, qu'ils regarderaient ainsi moins. Mais, force est de constater la difficulté, au vu de peu d'entrain qu'ils manifestent pour les travaux scolaires et ménagers, préférant bien évidemment dormir et se réveiller tardivement les matins. Ils sont loin de prendre la mesure de la gravité de la situation et de son impact sur leur avenir. Pour eux la fermeture des écoles équivaut à des vacances ; et ils y croient.

J'insiste par ailleurs constamment auprès de tous les occupants de la maison pour qu'ils adoptent de nouveaux réflexes par rapport à l'hygiène tels que prescrits par les autorités gouvernementales et sanitaires, en ce temps de Covid-19 : se laver fréquemment les mains et inviter tous les visiteurs à s'y conformer. A cet effet, un dispositif de lavage des mains a été installé à l'entrée de la maison pour les visiteurs, et un autre à la terrasse de la cour arrière pour les occupants de la maison.

Au-delà de toutes ces tâches éducatives, ménagères et culinaires, ce confinement me permet de passer plus de temps avec la famille et de nous rapprocher davantage.

Le Covid-19 au service des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIG)

Les NTIC étaient déjà présents dans notre vie avant le confinement, mais ils le sont devenus encore plus. Cela se traduit au quotidien par l'usage des portables pour les communications téléphoniques avec les parents, amis et collègues, la messagerie numérique via l'Internet, WhatsApp, et une forte consommation des médias (TV, films, radio, etc.) qui permet de suivre les informations sur la pandémie au niveau local, national et international. L'Internet est aussi utilisé pour l'éducation scolaire des enfants. Ils ont la possibilité de suivre des cours, de faire des exercices et des recherches personnelles. En plus de cette possibilité, exceptionnellement, l'aînée des enfants qui est en classe de seconde C profite grandement d'une expérience inédite de cours interactifs suivis de contrôles via un groupe *WhatsApp* avec son professeur de mathématiques deux à trois fois par semaine. C'est une initiative personnelle de l'enseignant pour occuper ses élèves. Dans sa démarche, il a été suivi par le professeur d'anglais, qui propose à son tour des exercices à ses élèves via la même application. Dans l'ensemble, ces initiatives

fonctionnent bien en dépit de quelques difficultés passagères de connexion et de maniement de l'outil numérique. Ce sont des initiatives très louables qui concourent au renforcement de la formation des élèves dans ce contexte particulier de confinement caractérisé par la fermeture des écoles. Cependant, sa mise en œuvre nécessite un accès permanent aux moyens et outils de connexion internet pour tous, élèves et enseignants, mais aussi parents. A ce sujet, deux anecdotes révélatrices : lors d'un cours par visioconférence avec son professeur de maths, j'entends une exclamation de ma fille « *Hé, le cours est arrêté, ils ont coupé le courant chez monsieur T. B.* ». Puis quelques minutes après, le courant a été rétabli et le cours a repris. Une autre fois, à la fin d'un devoir par vidéoconférence à rendre immédiatement, une élève demande au professeur de lui accorder encore un petit temps, pour quelle raison ? L'élève a épuisé son crédit, et a besoin de ce temps pour l'achat, dans la boutique d'à côté, des crédits de connexion en question. Anecdotes sur le champ, ces situations réelles peuvent constituer des freins à la diffusion continue de l'enseignement par le numérique.

Dans un autre registre, celui de la spiritualité. Avec la fermeture des églises, les chaînes de télévision et radios locales, ont vu bondir leur audience auprès des fidèles, dont je fais partie. Cette audience est aussi celles de la télévision catholique internationale KTO, dont beaucoup, comme moi, suivent assez souvent, la récitation quotidienne du chapelet en direct de Lourdes. Cette retransmission des célébrations religieuses évite ainsi aux fidèles chrétiens de rompre dans la manifestation de leur foi, qui se trouve ainsi vivifiée.

L'agenda de confinement Covid-19, l'agenda des rattrapages tout azimut

Le temps de travail personnel lié aux activités à l'université a été relégué au second plan compte tenu de toutes absences de contraintes de présence au bureau. Il m'a fallu un petit temps pour me réorganiser afin d'évacuer un certain nombre de tâches en attente : évaluation d'un article pour la revue *Regard suds*, et d'un autre *European Scientific Journal* ; lecture d'un mémoire de master en cours sous ma direction ; correction des protocoles de master 1 pour deux autres étudiants inscrits sous ma direction ; suivi des travaux de thèse de mes doctorants, dont l'évaluation et la correction de leurs manuscrits.

Je dois en outre produire des articles dans le cadre de projets collectifs à savoir :

- Participation à la rédaction d'un ouvrage collectif sur le Covid-19 pour le programme thématique de recherche – Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations du CAMES, dont la coordination d'un thème sur Territoires et sociétés est assurée par la directrice de notre institut : j'ai commencé le recueil de données et le manuscrit doit être envoyé fin mai 2020.
- Rédaction d'un article collectif sur « Les jeux d'argent dans les villes de l'Afrique de l'Ouest » avec un collègue de l'Ecole Polytechnique de Thiès (Sénégal) et une collègue de l'Université Paris 13 (France) à soumettre à la revue *Afrique Contemporaine*, le 15 mai 2020. Ce projet d'article fait suite à l'exploitation des données d'une mission de terrain effectuée du 13 avril au 2 mai 2018 à Dakar et Abidjan sur les jeux d'argent. C'est un travail essentiellement basé sur l'exploitation des possibilités numériques avec l'utilisation de Google doc et des échanges audioconférences sur WhatsApp depuis nos lieux de confinement respectifs (Gers en France, les Parcelles Assainies dans la banlieue dakaroise ; et Cocody Riviera-Abatta à Abidjan).
- La production d'un cahier « *COVID 19 au quotidien* » qui fait l'objet de ce travail, et mobilise des équipes des projets AIRES-Sud et PARRAF. Les initiateurs se projettent dans le POST COVID-19, autour de programmes de recherches qui pourraient émerger de ce Cahier.

Ces travaux se font le plus souvent à la maison et très rarement au bureau (seulement 2 passages au bureau depuis le 16 mars), sans générer des tensions ou impacter les autres tâches précédemment présentées.

Enfin, j'ai participé le 28 avril 2020 à une réunion de travail au siège d'Alerte-Foncier (Plateforme de la société civile dédiée au foncier en Côte d'Ivoire) sis au Secrétariat Général d'Inades Formation à Abidjan-Cocody. En effet, nous faisons partie des 4 membres du Comité Scientifique de la plateforme. La rencontre s'est tenue en présence de 4 membres du Secrétariat Permanent et de 2 membres du Comité Scientifique. Les deux autres membres du Comité

Scientifique étant hors d'Abidjan ont participé à la réunion par Skype.

Au total, cette période de confinement et ses restrictions nous amène à travailler de plus en plus avec les outils du numérique qui sont autant de brise barrières, physiques notamment. Par ailleurs et à l'analyse, la Covid-19 devient un objet de recherche qui éveille notre curiosité scientifique et nous tient en haleine au fil du temps.

2 - Temps de Covid-19, temps de « nouvelles » sorties

Les sorties sont généralement motivées pour les besoins d'approvisionnement en produits alimentaires, mais aussi pour d'autres motifs, qui sans être nouveaux méritent d'être soulignés, à l'exemple de la pratique sportive.

L'approvisionnement en produits alimentaires dans les marchés et supermarchés

Dès le début du confinement, nous avons fait d'importantes réserves de vivres d'une part, et d'autres produits d'usage courant d'autre part. Il importe d'évacuer la peur des pénuries en tous genres et en tous lieux, dans les magasins et les marchés. On peut citer des pâtes alimentaires, boîtes de conserve (thon, sardines, champignons, petits pois, macédoines, tomates en pâte et pelées), du riz, de l'attiéké, de l'igname, de l'huile, produits de petit-déjeuner (café, chocolat, sucre, beurre, céréales, lait, confiture), produits de ménage, lessive et toilette, des protéines (viande, poulet, poisson, œufs), de l'eau minérale. Le stock est constamment renforcé et/ou renouvelé régulièrement au fil des visites sur les marchés (une fois par semaine) ou aux supermarchés (une fois tous les 10 à 15 jours).

Les marchés sont relativement bien approvisionnés en divers produits à l'exception de la banane plantain, dont c'est la saison de basse production. Les prix de certains produits ont été revus à la hausse tandis que pour d'autres les commerçants ont plutôt joué sur les quantités revues à la baisse en maintenant les étiquettes⁸. Dans ces marchés, les mesures de protection édictées ne sont pas souvent respectées : pas de port de masques par la plupart des vendeurs et vendeuses ; pas de respect de la distanciation

⁸ En fait une vieille technique commerciale qui traduit une augmentation des prix, mais déguisée en l'occurrence.

entre les étals des commerçants et entre les clients eux-mêmes, bousculades et attroupement devant certains étals. Il n'y pas de point de lavage à l'entrée de certains marchés et quand bien même il existe, peu de clients et de commerçants l'utilisent.

Les vendeurs et vendeuses sont plus préoccupés par l'heure de fermeture, avancée à 15 heures au lieu de 18 heures habituellement. Ce changement d'horaire réduit considérablement le temps de vente quotidienne, et donc un manque à gagner sur la recette journalière, puisqu'il faut commencer à ranger à partir de 14 heures. La plupart des commerçants se plaignent de la baisse drastique de leur chiffre d'affaires d'avant la crise. Les vendeuses de vivriers par exemple déclarent éprouver des difficultés à écouler rapidement leurs produits, les acheteurs se faisant rares. En conséquence de cette mévente, les denrées périssables se dégradent entraînant la diminution de la valeur marchande et voire même des pertes selon les témoignages recueillis sur les marchés. Cette mévente est à mettre en rapport avec la fermeture des restaurants et surtout l'isolement d'Abidjan qui constitue le gros marché d'approvisionnement de nombreuses localités périphériques dans un rayon de plus de 100 km, voire au-delà.

Au niveau des supermarchés, il y a l'utilisation des gels pour le lavage des mains à l'entrée et le port de masques par le personnel. Mais à l'intérieur, la distanciation physique n'est pas souvent respectée par les clients quand bien même des marquages au sol existent aux caisses de certains supermarchés. Dans tous les supermarchés, des ruptures sont constatées sur certains produits importés de grande consommation. C'est le cas, par exemple, et depuis près de deux mois d'une margarine à tartiner ou encore d'une marque française de biscottes. Il a donc fallu se rabattre sur des marques de beurre locales. En outre, certaines grandes enseignes telles Carrefour et Casino ont progressivement intégré de nombreux produits locaux dans leurs rayons (banane, aubergine salade, tomate, poulet, crabe, etc.) qui permettent aux populations de s'approvisionner correctement et dans de meilleures conditions d'hygiène à des prix relativement abordables.

Du sport en famille à l'appropriation de notre environnement

La marche est notre sport favori, effectué à une fréquence hebdomadaire, en général le samedi, mon mari et moi et ce dès 5h30, le matin. Depuis le début du confinement, notre fils cadet de 11 ans s'est joint à nous. A trois, nous effectuons le parcours, qui consiste en un grand tour du quartier situé dans la partie nord du plateau d'Abatta. Nous profitons non seulement de la fraîcheur matinale et du lever du jour, mais aussi de la beauté du paysage, un continuum urbain entre les communes de Cocody et de Bingerville.

En outre de cette institution sportive familiale, j'ai commencé à découvrir d'autres facettes de mon environnement, en sortant de la maison presque tous les soirs vers 18 h pour une marche d'entretien, autour du quartier. Je descends lentement la grande vallée du plateau d'Abatta qui jouxte mon quartier, puis remonte par l'un des versants qui débouchent sur l'interfluve de la réserve naturelle de Dalhia fleur à hauteur de l'ancienne route de Bingerville. Il s'agit d'un exercice que je n'ai jamais su prendre le temps d'effectuer avant le confinement. A présent, je découvre qu'il me fait énormément de bien, car j'en profite pour décompresser en m'aérant durant près d'une heure.

En définitive, la crise sanitaire occasionnée par la Covid-19 nous contraint à un confinement domestique. Cette situation modifie nos habitudes sur plusieurs plans, au niveau familial, professionnel, social et économique. Le coronavirus bouleverse notre vie négativement, par ses contraintes imposées, par ses impacts sociaux et économiques globalement. Dans une analyse positive de cette crise, il nous appartient d'en tirer les leçons pour améliorer nos conditions de vie et de travail. Et si finalement ce mal pernicieux nous offrait la chance d'un nouveau départ ou de faire autrement les choses (repenser nos modes de vie et nos rapports sociaux, nos manières de travailler, etc.) et de nouveaux objets de recherches?

Le Mozambique face à la COVID-19

Adélaïde Maria MACABA BAZAGARI
Ecole Nationale de Statistique, Mapouto
E mail : adelaidemacaba@yahoo.fr

Déclarée au départ par l'Organisation mondiale de la santé, le 31 décembre 2019 comme une épidémie originaire de Wuhan, le monde était loin de se douter qu'il allait vers une pandémie mondiale, à partir de ce que l'on pensait être un cas chinois isolé.

Le coronavirus tue, évolue et se répand rapidement touchant beaucoup de pays en occident. Depuis que l'OMS a déclaré que l'épidémie de Wuhan constituait une urgence de santé publique internationale, le monde est en état d'alerte.

Le 11 février, le monde connaît son nouveau nom. Coronavirus 2019 est dorénavant connu sous le nom de COVID-19, sa dénomination officielle par l'OMS.

1 - La Covid-19 et le réveil des frontières

De l'Afrique, la COVID-19 me confronte à la question des frontières physiques qu'il vient rétablir. En effet, je dois effectuer une mission de travail au Malawi, le 08 mars, au moment où la Chine atteint le pic de la maladie et où les nouveaux pays atteints commencent aussi à enregistrer de nouveaux cas de contagion et parfois avec des cas de décès.

Une expérience de la frontière avant les cas Covid-19 mozambicains

Ma mission au Malawi est donc en jeu! C'est avec les tripes nouées, par la peur d'être contaminée par la Covid-19 mais sans me laisser le choix, que mon voyage se concrétise. Le plan de déplacement prévu par avion, comprend différentes escales : un aller de Maputo à Blantyre avec escale à Johannesburg (Afrique du Sud), et un retour de Blantyre-Lilongwe- Johannesburg-Maputo.

Mais, au vu de la situation sanitaire en Afrique du Sud, la peur prend le dessus. Je décide alors, pour le retour vers Maputo, de changer mon parcours. Au lieu de prendre le vol Lilongwe- Johannesburg, et pour contourner et éviter le risque de contagion, j'ai demandé et obtenu la possibilité de faire le trajet Lilongwe en voiture pour arriver à Tete, une province mozambicaine frontalière avec le Malawi. De Tete, j'ai pris un vol domestique pour Maputo.

Si aucun cas de Covid-19 n'était encore rapporté au Mozambique et au Malawi, le risque zéro était à écarter. Les premiers cas n'ont d'ailleurs pas tardé à être signalés.

Le premier cas de coronavirus confirmé est importé

Le Coronavirus est parmi nous, dès le 22 mars 2020, date du premier cas déclaré sur le sol mozambicain. Depuis, la peur a pris le dessus et la question lancinante est celle de notre survie face à la Covid-19 et surtout la voie de sortie de cette pandémie.

Le 1^{er} cas détecté est un individu de sexe masculin âgé de plus de 75 ans ; il rentrait du Royaume-Uni au milieu du mois de mars. Il s'agit ainsi d'un cas importé de l'infection au coronavirus. Le patient avait des symptômes légers et a été soumis à l'isolement domiciliaire avec un suivi clinique en même temps que l'on recherchait des contacts susceptibles été contaminé par le virus.

Le 24 mars 2020, 67 cas suspects sont testés dont 12 dans les 24 dernières heures. Des nouveaux cas testés, 10 se sont révélés négatifs et 2 ont été confirmés positifs du coronavirus. L'un des cas est un individu de sexe féminin de plus de 70 ans, de nationalité mozambicaine, qui a eu un contact avec le 1^{er} cas déjà annoncé.

Un autre cas a également été confirmé sur un individu de sexe féminin de plus de 30 ans, de nationalité sud-africaine résidant dans la ville de Maputo ; et qui revenait d'un voyage à Johannesburg, en Afrique du Sud au milieu du mois de mars.

Jusqu'au 25 mars, le nombre de contaminés au coronavirus est monté jusqu'à 5 cas. Des deux derniers cas testés positifs, on compte un individu de sexe masculin âgé de 30 ans, résidant dans la ville de Maputo ; rentré du Portugal avec une escale en Autriche et en Suisse dans la 1^{ère} quinzaine du mois de mars ; et l'autre cas est également un individu de sexe masculin de plus de 30 ans, mozambicain résidant à Maputo qui revenait, lui, de Dubaï

avec une escale en Afrique du Sud. Malgré les contrôles rigoureux aux frontières, le nombre ne cesse de monter.

2 - Le plan de prévention de la pandémie Covid-19

Les mesures gouvernementales ne tardent à venir, à se multiplier, dans l'espoir de contenir la progression de la pandémie. Ainsi le Président de la République décrète l'Etat d'urgence pour 30 jours, avec effet immédiat dès le 31/03/2020 à minuit, soit du 1er au 30 avril 2020, cette durée pouvant être modifiée si les conditions l'exigent.

Cette batterie de mesures gouvernementales touche le fonctionnement de toutes les administrations ainsi que celui de la société en plus des dispositions spécifiquement sanitaires.

La communication et la recherche à contribution

En appui des actions sur le terrain, des dispositions sont prises dans les domaines de la communication et de la recherche.

En plus des canaux de communication habituels et des réseaux sociaux, le Mozambique compte des plateformes d'information sur Covid-19, Le gouvernement pour sa part, à travers le ministère de la Santé, a lancé le 11 avril une plateforme en ligne pour l'auto-évaluation du risque. Celle-ci consiste à l'identification des zones de propagation du Coronavirus dans le pays. D'ailleurs c'est à travers cette plateforme, corroborée par la presse locale, que nous organisons ce récit.

Le 24 mars 2020, le gouvernement a approuvé, en session du Conseil des ministres, une résolution qui crée une Commission technico-scientifique de lutte contre la pandémie. Cette Commission est présidée par le ministre de la santé et intègre des professionnels de différentes spécialités dont des cliniques, de la santé publique, la communication socio-économique, des anthropologues, des sociologues, entre autres.

L'unique recherche universitaire sur la COVID-19 est menée jusqu'à présent par l'Uni Zambèze, une des universités publiques située au nord du pays. Cette recherche fait partie d'un panel de chercheurs d'universités de vingt pays africains qui développent un projet international sur les changements de comportement et habitudes alimentaires face à la pandémie.

Des chercheurs des facultés de génie alimentaire mènent un projet scientifique dans le but de déceler les habitudes alimentaires des familles mozambicaines face aux changements induits par la réduction de la mobilité des populations.

Les conditions de mobilité : des restrictions en chaîne

1. La suspension temporaire d'émission des visas d'entrée et des accords de suppression des visas et l'annulation des visas déjà émis ; la suspension de l'émission des documents de voyage, d'identification civile, des extraits de mariage, du registre immobilier, du registre de non poursuite judiciaire, du registre de commerce, du permis de conduire, de la carte grise et des titres de propriété, des autorisations, du N° d'identité fiscale ; la prolongation de la validité jusqu'au 30 juin 2020 des documents officiels même périmés notamment : la carte d'identité, le permis de conduire, les visas temporaires et d'identification et résidence pour citoyens étrangers, l'interdiction de réalisation d'événements publics et privés y compris ceux de nature religieuse ; la quarantaine obligatoire pour toute personne ayant séjourné à l'étranger, la limitation de circulation des personnes en cas d'augmentation des cas de contamination.

2. Sont sujets à quarantaine obligatoire, institutionnelle ou domiciliaire les malades de Covid-19 et ceux infectés du SARS-Cov2, ainsi que les citoyens auxquels les autorités sanitaires compétentes déterminent une situation de vigilance active. La violation de la quarantaine domiciliaire donnera lieu à la transformation de celle-ci en quarantaine institutionnelle.

3. Les institutions publiques et privées maintiennent leur fonctionnement tandis que les mesures de prévention et de contrôle de Covid-19 doivent être observées. L'effectif présentiel ne peut pas être supérieur à 1/3 des agents dans la proportion de rotation de service de 15 en 15 jours.

4. Les marchés et ventes formels sont maintenus en fonctionnement pendant la période entre 6 et 17 heures.

5. Sont interdites les activités récréatives, sportives, culturelles et de loisirs se déroulant dans des espaces publics. Cette mesure s'applique aux discothèques, bars, salles de jeux et aux buvettes qui vendent des boissons alcoolisées, ainsi qu'aux gymnases sportifs, musées, théâtres, monuments et assimilés.

6. Les cultes et célébrations religieux sont suspendus dans leur dimension collective dans tous les lieux de culte.

7. En ce qui concerne les transports en commun, les prestations de service de mototaxi e vélo-taxi sont interdites et la limite maximum de 1/3 est définie pour les transports collectifs publics, publics ou privés, en tenant compte de la capacité de charge du véhicule.

Les normes et pratiques sociales en berne

8. Cette loi interdit aussi la réalisation d'événements publics ou privés comme les activités culturelles, récréatives, sportives, politiques, associatives, touristiques et autres à l'exception des activités qui ne peuvent être ajournées au niveau de l'Etat ou des manifestations à caractère social comme les funérailles pour lesquelles, en tout état de cause, des mesures annoncées par les autorités sanitaires doivent être observées.

Les personnes peuvent prendre des mesures pour prévenir la maladie par de simples gestes hygiéniques au quotidien comme le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon ; tousser à l'aide d'un coude plié en « V » devant la figure ou fermant le nez et la bouche avec une serviette en papier qui doit être jeté dans une poubelle disposant d'un couvercle ; maintenir une distance sociale d'un mètre plus spécialement quand une personne est en train de tousser ; éviter de toucher le nez et les yeux et chercher à avoir des conseils médicaux, le plus tôt possible, quand la personne a de la fièvre ou tousse ou a des difficultés à respirer.

3 - Une tendance croissante

Depuis les deux premiers cas positifs de Covid-19 à Maputo, et un troisième identifié en Cabo Delgado, la population affectée connaît une triste évolution à la hausse.

La province de Cabo Delgado comme l'épicentre de Covid-19

Cumulativement, le Mozambique a aujourd'hui⁹ 76 cas positifs et n'a pas encore enregistré localement de décès. Dans le registre des infections, deux régions se démarquent : la région nord et la région sud. Selon la distribution géographique, au sud, la capitale du pays, Maputo, avec 15 cas et la Province de Maputo aussi au sud avec 5 cas ; la province nord de Cabo-Delgado accuse le plus grand

⁹ 30 avril 2020

nombre des infectés, avec 56 cas dont 54 répertoriés sur le site des campements de l'entreprise pétrolière Total à Afungi (47 se trouvaient dans le district de Palma et 7 à Pemba capitale de cette même province)

L'isolement botté en touche

Sans vouloir être alarmiste, le nombre de cas de Covid-19 dans le pays peut être plus élevé que ceux qui sont déclarés par les autorités. Avec l'insuffisance de tests, beaucoup de cas positifs peuvent exister sans être connus et contaminer de nouveaux individus à leur insu.

Malgré cet accroissement, l'autorité sanitaire estime qu'il n'est pas encore nécessaire de procéder à l'isolement de ces deux provinces. Cependant, beaucoup de personnes continuent à contrevenir aux règles de confinement et de distanciation sociale. Et ces comportements peuvent augmenter le risque de propagation de la pandémie dans le pays.

4 - Un pays fragilisé et un risque imminent

La pandémie arrive à un moment crucial, où le pays est fragilisé par le fait de la suspension de l'aide internationale qui a entraîné une grave crise financière et la perte de sa crédibilité sur le marché international. Le gouvernement déclare ne pas avoir de moyens nécessaires pour combattre efficacement la pandémie. Même si aucun décès n'est à déplorer, le gouvernement est préoccupé par la situation de millions de mozambicains. En plus de l'insuffisante assistance médicale, les mesures imposées pour minimiser la propagation du virus, la survie d'une grande frange de la population est en jeu. Selon le Centre d'intégrité publique (une ONG nationale), en effet, entre 55 et 60% de la population vit sous le seuil de la pauvreté au Mozambique, soit environ 18 millions de personnes. Et le pays dépense moins de 1% du PIB pour appuyer les ménages pauvres et vulnérables en guise d'assistance sociale

L'un des effets de la Covid-19, consiste dans les difficultés éprouvées par de nombreuses familles pour acquérir des produits sur le marché du fait de l'augmentation des prix. En effet le commerce informel fonctionne avec d'innombrables obstacles pour son approvisionnement ; il s'en suit des tensions sur les produits alimentaires qui, devenant de plus en plus rares, sont vendus plus chers.

Sauver l'école....

Dans le cadre de l'Etat d'urgence, et afin de réduire la vulnérabilité des familles et des enfants en particulier, le gouvernement a décidé de fermer les écoles et les universités et le ministère de l'Education et du Développement humain, en partenariat avec la Radio Mozambique et la Télévision du Mozambique, a créé un programme Radio- école et Télé-école pour permettre aux élèves de suivre des cours à partir de leur domicile.

Malgré ces mesures, beaucoup d'enfants continuent à affluer dans les rues et dans les jardins et parcs pour enfants, lieux propices à la propagation du virus.

Le décret présidentiel qui institue l'Etat d'urgence attribue la responsabilité de contrôle et du respect des normes aux forces de défense et de sécurité. Pourtant, on continue à observer des comportements inadéquats et la désobéissance aux autorités. Cela constitue une grande préoccupation pour le gouvernement qui redoute une augmentation du nombre de cas d'infection, alors que le pire pourrait être évité.

La communauté internationale au secours du système de santé

La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International viennent d'approuver près de 309 millions de dollars (presque 288,6 millions d'Euros), un emprunt qui va abonder le budget de l'Etat pour l'année 2020, et aider le Mozambique à couvrir les nécessités de la balance de paiement provoquées par la pandémie.

En réponse aux aides, des conditions sont créées dans tout le pays. Des centres d'isolement ont été installés ; le centre d'Inhambane, d'une capacité de 60 lits¹⁰ bien équipés de matériels de protection et de respiration, devra servir les zones sud et centre du pays ; un autre dans la province de Maputo et trois autres dans la ville de Maputo. Tout le pays dispose de 14 centres pour recevoir des malades, ce qui, représente un plus dans la situation où il se trouve.

Entre le risque de contagion et les besoins de se nourrir

Afin de minimiser les difficultés socio-économiques ressenties par la population, le gouvernement exempte le paiement des factures d'eau jusqu'à la fin de l'Etat

¹⁰ O País, 30 Mars 2020, Inhambane

d'urgence en vigueur. De même, il a suspendu le paiement des amendes et les dettes, et ordonné le rétablissement des connexions au réseau pour les institutions ou les particuliers qui, pour n'avoir pas payé leurs factures, ont vu l'approvisionnement suspendu, entraînant plus d'un million d'euros de perte mensuelle pour les opérateurs.

Mais ces mesures sont-elles suffisantes ? Comment respecter l'isolement social comme moyen de contenir la propagation du virus dans une situation de vulnérabilité sociale et économique ?

Près de 88% de la population économiquement active travaille dans le secteur informel. Les gens ne respectent pas les mesures d'isolement social et la distanciation comme règles pour prévenir la contagion au nouveau coronavirus. Tous continuent de fréquenter la rue, les marchés, à faire le commerce, à se faire transporter dans des véhicules trop bondés, etc., poussés par le besoin de survie au quotidien.

L'impact sur l'emploi

Un total de 217 entreprises ont communiqué au gouvernement qu'ils sont en train d'enregistrer des pertes. La majorité a alors opté pour une suspension des contrats de travail, quand d'autres ont choisi des congés collectifs, du télétravail, une réduction de la charge de travail ou le régime rotatif de travail. A la fin du mois d'avril 2020, 6 400 travailleurs ont été affectés par les mesures et les autorités alertent sur une probable augmentation de ce nombre.

La désobéissance et le non-respect des mesures de prévention

Le gouvernement demeure toujours préoccupé par le nombre croissant de cas positifs, et s'oblige à trouver les moyens de lutte contre la propagation de la pandémie. Ainsi, à la session extraordinaire du Conseil des ministres, et en plus de la distanciation sociale, il a décidé et imposé l'usage des masques de protection du nez et de la bouche comme une obligation dans les transports publics et privés ainsi que dans tous les lieux de grandes concentrations. Ces mesures sont accompagnées de la levée de l'interdiction de circuler imposée aux services des mototaxis et des taxi-vélos, suite à la grogne des opérateurs du secteur notamment dans le centre et le nord du pays. L'exercice de l'activité reste conditionné par le port du masque par les usagers de ces transports. Selon les données de la police,

depuis la mise en place de l'Etat d'urgence, 260 personnes ont été détenues pour désobéissance et non-respect des mesures imposées par l'Etat.

Carnet photographique (source: la presse locale)

Le commerce informel : entre l'exposition et la vulnérabilité à la contagion à la COVID-19



Du commerce porte-à-porte (1), en dehors des marchés (2), aux conteneurs (3), ces derniers doivent respecter toutes les règles d'hygiène. Malgré les recommandations, les vendeurs informels ne suivent pas ces mesures. Cependant, dans certains cas comme

Un système de transport non adapté



*Les conditions de transports ne sont pas adéquates (4)
L'usage du masque dans les espaces publics et les transports est obligatoire, cependant, certains passagers ne respectent pas ces*



7



8

Une équipe conjointe composée par la police de roulage et la direction des transports et communications de la ville de Maputo a procédé au contrôle et l'usage des masques dans les transports publics et privés

Face à l'insuffisance des masques de protection le pagne et le foulard pour minimiser la situation.



9



10



11

Pour faire face à la forte demande en masques de protection, l'une des mesures du gouvernement fut l'autorisation de l'utilisation des masques artificiels. Du simple foulard (9) au masque fait a base de pagne ou de tissu en coton.

Couture (10) et vente des masques (11), pour certains s'ouvre une nouvelle

La pulvérisation des lieux publics est une autre mesure pour faire face à la COVID19 (12)



12

COVID-19 and Everyday Life in Tanzania: How Has the Pandemic Changed Common Practices in Dar es Salaam City?

Dr. Colman Titus MSOKA

Institute of Development Studies,
University of Dar es Salaam, Tanzania
Email: ctmsoka@gmail.com

Introduction

C OVID-19 is a global pandemic that has changed lifestyles of people in many ways. The pandemic which started in the city of Wuhan- China in 2019 has reached nearly all parts of the world. COVID-19 is reorienting lives and lifestyles of people globally and Africa is not an exception. In this short chapter, I will give an account of the pandemic from the experience of everyday life in the city of Dar es Salaam Tanzania¹¹. As regular resident and an urban studies student, there is a lot that I see from urban planning and city architecture to regularization of settlements, and doing business in the informal sector.

1 - COVID-19 and Everyday Life

Even if the pandemic is to end in a short period of time in Tanzania and Dar es Salaam in particular, it will leave behind a number of effects in everyday lives of people, from how they produce and socialize to how they travel, visit each other, pray, produce art works and entertainments¹². Dar es Salaam residents, like other

¹¹Many credits to the President of Tanzania, the Prime Minister and Ministers of Health of the Union and of Zanzibar, who have informed Tanzanians about trends of the pandemic in the country constantly. Their authentic voices have been very informative and helped to raise general awareness to the people about the pandemic.

¹²Musicians have composed songs to mobilize people to be vigilant in fighting COVID-19. Tuneany local radio and TV stations, March- April

Tanzanians, are used to mix up in eating occasions, drinking, sports, festivals, crusades, funerals, wedding events, hand-shaking, hugging, home visits and similar occasions. All these events are now discouraged and they have been termed as risk practises that can promote the spread of COVID-19. People have now been re-socialized to practise differently; avoid such practises or to practise with a difference.

Dar es Salaam is the largest city in Tanzania with a population of about 6 million according to projections. It is a strong economic powerhouse of the country with over 80% of government revenue coming from the city. Living in Dares Salaam, gives one multiple opportunities to earn an income. There are individuals who are employed in the formal sector, as well as those who are doing businesses or offering services in the informal sector. Residents from other parts of the country consider living in Dar es Salaam as a privilege and some wish to move to the city. However, that perspective has changed in the recent past and we do not know if this will remain or not. Dar es Salaam is now seen as an epicentre of the pandemic as if that all its residents in all environments are infected victims.

Some of the city residents have lost their jobs, businesses and income. Life is difficult and some residents have decided to return to their home villages and towns as a way of coping with the effects of the pandemic. However, the returnees have not been received well and they are seen as victims. They are no longer seen as lucky people and elites who had the privilege of living in the city, but *health refugees running from a battle in the city*. In the villages, people are suspicious about their health status and they are experiencing *social stigma*. People are avoiding them and or question about their status. In some areas, new arrivals are asked to isolate in their homes for between 14- 28 days before they are fully accepted into the village life. Calls have been made to ask rural residents to not go to the city of Dar es Salaam because it is the epicentre of COVID-19. In social media and phone conversations the tone is like that. In two short months, the city has emerged as a death machine and now people are avoiding the city. Empirical studies are required to find out

2020, COVID- 19 is a buzz word. Some local stations have designed out of building broadcasts to cover live experience of people in the streets, public transports, markets and other places of mass congregation. Public awareness is quite big in urban areas.

trends of passengers travelling from other regions of the country to Dar es Salaam compared to those who are travelling from the city to various other destinations in the country¹³.

2 - Crowded City

The city of Dar es Salaam is generally a crowded city in Tanzania. Its public transport system is crowded and, in some destinations, boarding commuter buses is a serious struggle. Commuter busses are usually jam-packed especially in peak hours as everyone wants to go. Following the outbreak of COVID-19, a new directive requiring that all passengers to be seated in a commuter has been issued. Passengers have to queue and once the bus is full, those outside have to wait for the next commuter. At the beginning, some passengers took this directive lightly and they would sneak into the bus and seat on the floor. However, as more cases are announced and as measures of protection become more familiar to the members of the community, passengers are keen to crowding in buses.

In this era of COVID- 19, some families have moved their members into hidings to withdraw them from crowded places and environments. The use of facemasks is now part of everyday practise although there was a lot of stigma to those who started to use them earlier. City residents are now embracing facemasks both local¹⁴ and imported ones and the social stigma is fading away. Masks are no longer for the elites; it is not un-African or uncultured as it was seen before. People are even pointing out that everyone needs a mask to protect each other. This is such a rapid change in a perspective on facemasks. Since COVID-19 would not disappear at once, facemasks will stay for a long period and they will be a common phenomenon.

Other changes that have been brought by COVID-19 include frequent washing of hands, which is now a requirement in every point of service: corner shops, coffee bar, banking halls, roadside kiosks, market stalls, hairdressing shops, church entrances, government offices, company premises, petrol stations, restaurants, bars, private homes, in commuters and places of work or

¹³ Some families are taking out of the city their children to remote rural areas where they believe infections are low or not available

¹⁴Local entrepreneurs have taken the opportunity to produce local cloth masks to meet the demand.

service.¹⁵ Washing hands before and after getting services is now a common practise and not before and after eating food alone. Related to that, the use of sanitizers has drastically increased and people have tubes and bottles of sanitizers with them for their convenient use. They have supplies in their homes, busses, private cars, offices and in their handbags. Again, this is such a new culture initiated by the pandemic.

The demand for sanitizers and facemasks has caused traders to inflate prices although the government is tracking defaulters. The central question that is under discussion among residents of the city now is whether these new practices are going to be permanent or they will fade away when the epidemic peaks. Would the people keep wearing face masks or apply sanitizers, change their habit of hand shaking, maintaining distances or they will revert to their old practices?

In the formal sector, face to face meetings have been discouraged, and employees are encouraged to use technologies to communicate so as to reduce physical contacts and mass gatherings.¹⁶ This has provided a room for tele-working from homes and other distant places. Some teachers are communicating with their students using social media, sending assignments, discussion problems and making necessary elaborations. *Tanzania Institute of Education* in collaboration with some television and radio stations teaching secondary and primary school students using electronic systems. A national wide timetable has been rolled out and students are asked to tune their devices to follow different sessions according to their specializations. This practice was not there but it is an innovation that has been introduced by COVID-19 pandemic.

3 - COVID-19 and Funeral Practices

¹⁵Commercial motorcycle are popular mode of urban transportation in Africa and in East Africa, they are called Bodaboda . In all bodaboda stands, there are hand washing facilities and riders demand their prospective passengers to wash their hands. Some have sanitizers and they ask passengers to sanitize.

¹⁶The Prime Minister, who is also the chairperson of the Committee to fight COVID-19 in Tanzania, has regular joint meetings with different regional commissioners and their secretariats using video conferencing facilities.

Funeral is one of the events that attract social gatherings in Dar es Salaam. When one dies, people gather to plan for the funeral, and mourn thereafter. Relatives from distant places are informed and asked to join. On the day of the funeral, there are several events including religious service, sharing of food and drinking.

Funeral practices in the era of COVID- 19 have changed. Gatherings have been banned and the number of attendees is restricted. Some relatives have no space to attend funeral services of their loved ones; they cannot give them a farewell as the number is restricted to between 10-20 people. When the deceased is a victim of COVID-19, the corpse is not handed over to the relatives and instead the state is responsible for the burial. The number of funeral attendees is less than 10 and they are only to witness.

Relatives and friends do not visit families of the deceased because such families are put under quarantine in order to see if another member of the family is infected or not. Thanks to technology, people can support the bereaved by sending money via cell phones and smart phones. COVID-19 has changed practices in ways which were not even imagined. Only four people would attend a funeral of a relative who passed away not far from where the larger family resides, where he or she is well known, some of them popular leaders in their community, a member of parliament, government commissioner and similar other high respects in the society.

4 - COVID-19 and Female Entrepreneurs in Dar es Salaam

COVID- 19 has affected women and men but in some ways, women are bitten more severely by the pandemic economically. For historical reasons, women have been left behind in the areas of education, which has affected them in getting jobs and income. Men have been privileged by established tradition of supporting sons as future breadwinners and girls as homemakers. Over the years, efforts have been made to empowered women to move out of their home cocoons, start formal and informal projects which will allow them to earn income and build up their economic power. With income, women would be able to make critical family decisions such as paying for school fees, health bills, food, rent and similar costs. They would

not only support their husbands but they can have a say over the use of family resources.

Women, particularly those with little schooling, were empowered through various seminars, workshops, specialized trainings and encouraged to start income generating activities such as mini restaurants, hairdressing salon, street food points, gardening, poultry businesses, fruits vending, to mention some. To start some of these economic projects, they took loans from different financial houses, microfinance organizations and even from individuals. Some of these businesses have been doing well, helped women to stand independently, have voice in making decisions and women visibility generally increased. Covid-19 has redefined some of these women activities.

The campaign to control the spread of COVID-19 focuses on avoiding gatherings, congestions and where possible people are asked to stay at home. The general public is asked to avoid street foods, eating out in the bars, restaurants, riding public busses, going to markets and other areas of mass gathering. Schools and colleges have been closed and hence supply of foods-tenders for vegetables, fruits, poultry, fish, meat have been cancelled. The market is no longer there and some producers are now struggling with loans and fleets of employees who have nothing to do.¹⁷.

COVID-19 would make some women to move many steps backward, retreat to the domestic space where life is difficult. They will lose their independence and voice at home and in the society and hence the return of women marginalization in the community. COVID-19 is a pandemic and it is not known when this would be over. How would women and in particular those working in the informal sector, be affected is something that need to be looked at closely and for a longer period since this is the beginning of a new era, the era of COVID -19.

5 - COVID-19 and Supernatural Prophets

Just before the outbreak of COVID-19 in Tanzania, the main issue that was under discussion both in the mainstream media and in the social media was the

¹⁷Good areas that fit informal business conducted by women are areas that have gatherings of people. This is where you will find their tables, kiosk, shops, and makeshift restaurants. They are areas or sites which people are self- consciously avoiding.

supernatural powers of some self-proclaimed prophets.¹⁸ The debate was ushered by an event where tens of people died and others injured in an upcountry municipality where a stampede had occurred as people were rushing to step into anointed oil.

Following the event, there were discussions over the healing power of prophets and why many people who are hospitalized, not given service by these prophets. In the middle of these social discussions, COVID-19 pandemic outbreak was declared and none of the prophets made any statement towards their ability to heal victims. Even when some provocative questions were raised, the response remained those believers to remain united and pray for the country and its people but also take precautions. If they fall sick, they should follow all the procedures as detailed by the state. The sudden withdrawal from their healing ministry and the message that withdrawal sends to the general population is something that needs to be looked at. Would believers learn something from the experience and the teachings of the prophets in the period of COVID-19? This is again another issue that needs a close follow-up.

6 - Life in Hospital Neighbourhoods

Living within the vicinity of hospitals, dispensaries and health centres has never drawn any serious attention to many families. Communities have lived with dispensary, health centres and hospitals next to each other; some neighbours have even enjoyed doing business to people using such facilities. While this was seen as an ordinary thing or even an advantage, the feeling is not the same. Residents of homes with frontline service providers, nurses, physicians, and other medical and hospital workers are worried that they might be infected due to their proximity. The same to communities surrounding health units; they are taking extra and tight measures to protect themselves due to their proximity. Some families have even moved senior members of their families to places far from hospital vicinity for fear that they might be easily infected.

Although this is a feeling that would be expected in this period, the fundamental question is whether this

¹⁸Maltreatment of believers by some of these prophets in Africa in recent years has gained some currency and there is plenty of literature on this issue. Perhaps we will have to wait to see the literature of their teachings about COVID-19. Most of it so far is about praying and taking measures as well as following standard public health practices.

experience would inform town planning practices and begin to consider location of health facilities in relation to residences of people. In African cities where informal settlements are common, the experience of COVID-19 provides critical lessons to both the state and land administrators.

7 - The Lockdown Threats in Dar es Salaam

The position of the state in Tanzania up to the end of April 2020 was that it would not lockdown the city of Dar es Salaam despites calls from some quarters to do so. Residents of the city are happy that that decision has not been made on this issue because once there is a lockdown; it is not known when it will be removed. The position to not do so was made based on very good reasons which are supported by many residents. In a nutshell, locking down the residents of the city is injuring the already injured residents of the city due to different direct and indirect effects of COVID-19. Despite constant reassurance of the state, residents of the city kept preparing for a lockdown. Stocking food, and other household supplies. Although city residents are known for buying foods in small amounts, talks with cereal vendors for examples shows that there are weeks when lots of food is sold and thereafter business becomes very slow¹⁹.

8 - COVID- 19 and Prayer Services in Tanzania

Effects of COVID-19 are felt in prayers services as well. Generally, prayers have not been banned but there are directives on how to conduct them. Believers are required to practice social distancing and the duration of the prayer time should not exceed 45-60 minutes. The idea is to reduce time spent in prayer gatherings. Singing in the church is discouraged as that causes aerosols from the mouth, which will spread the virus. Sunday schools, *madradas*, singing practises, group prayers, revival seminars and crusades are not allowed. COVID-19 has changed everyday prayer practices and to some it is like the world has been shattered in front of their eye.

¹⁹Lockdowns implies that people are confined to their homes and those who are employed would be affected most. Perhaps the threats to lockdown and the experienced seen in other countries have helped to shape people on how to spend their meager resources as well.

The account above presents some of the practices which have changed in Dar es Salaam and Tanzania in general as a result of the outbreak of COVID-19 pandemic. We cannot claim that this is how they will stay in the next one or two months because the pandemic is still evolving in Tanzania thus measures to respond to the new developments might change and hence everyday practices will evolve and change further. It is still too early to accurately map what would be the ultimate impact of the pandemic in Tanzania.

Les défis de l’approvisionnement en produits alimentaires au Gabon au temps de la Covid-19 : cas de la ville de Libreville

Alain Serges ONDO-AZI ^{1,2,20}

¹Université des Sciences et Techniques de Masuku
B.P. 941, Franceville, Gabon.

²Pôle Régional de Recherche Appliquée au développement des Systèmes Agricoles d’Afrique Centrale, N’Djamena, Tchad
E-mail: ondoazi@yahoo.fr

Introduction

Le Gabon est un pays d’Afrique centrale, avec une superficie de 267 667 km² et une population de 2 100 000 habitants en 2019 (UNFPA, 2019). Cette population est fortement concentrée dans les centres urbains à 87% (CAFI, 2017). Son économie dépend du secteur pétrolier qui contribue à hauteur de 39% du PIB. Dans son programme de diversification de l’économie, le Gabon a accordé une place de choix à l’agriculture. Ce choix répond à un triple objectif :

- se défaire de sa forte dépendance au secteur pétrolier ;
- renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- créer des emplois et lutter contre la pauvreté.

C’est ainsi que le pays s’est doté de deux importants plans : le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) et Plan de Relance de l’économie. Dans ces plans le Gabon ambitionne de consacrer jusqu’à un million d’hectares de ses terres à la production agricole afin d’avoir un secteur

²⁰ L’auteur remercie Rodrigue et Estelle pour leur contribution à la rédaction de cette note.

agricole contribuant à 20% au PIB à l'horizon 2025 (BAD, 2017).

Cependant, la situation sanitaire mondiale actuelle n'est pas de nature à aider le Gabon dans l'atteinte de ces objectifs. En effet, le monde traverse depuis décembre 2019 une situation alarmante due à l'apparition du coronavirus appelé Covid-19. Cette crise sanitaire a sans doute des conséquences sur l'économie, l'environnement et l'alimentation dans les pays.

1 - La pandémie du coronavirus au Gabon

Au Gabon, la présence de la Covid-19 sur le territoire nationale a été déclarée officiellement par le gouvernement le 12 mars 2020, par la voix de son porte Parole le ministre de la Communication. Depuis, le nombre de cas infectés confirmés a évolué à la hausse, et avoisine le millier de personnes à la mi-mai (Cf. tableau 1), contre un à l'annonce du gouvernement.

Tableau 1. Évolution du nombre de cas

Semaine	Nombre de nouveaux cas	Nombre de cas cumulés
Semaine 1 (12-18 mars)	3	3
Semaine 2 (19-25 mars)	4	7
Semaine 3 (26 mars – 1 ^{er} avril)	11	18
Semaine 4 (2- 8 avril)	16	34
Semaine 5 (9- 15 avril)	53	87
Semaine 6 (16- 22 avril)	79	166
Semaine 7 (22-29 avril)	110	276
Semaine 8 (30 avril-6 mai)	163	439
Semaine 9* (7, 8 & 9 mai)	222	661

*pour la semaine 9 seulement 3 jours sont pris en compte les 7, 8 et 9 mai 2020.

De moins de 20 cas durant les quatre premières semaines, le nombre de nouveaux cas détectés n'a pas

dépassé 20 cas en une semaine. A partir de la 5^e semaine le pays a eu 53 cas et depuis la 7^e semaine le pays n'enregistre pas moins de 100 cas confirmés par semaine. Cette situation s'explique par le début du dépistage de masse que le pays a entamé le 17 avril 2020.

Ainsi, en 9 semaines le Gabon est passé de 3 cas la première semaine à 661 cas confirmés de Covid-19.

2 - Les mesures du Gouvernement face à la pandémie

Elles s'inscrivent dans plusieurs registres, et visent toutes à contenir la progression de la maladie et soigner les malades. La prévention s'accompagne ainsi de la gouvernance et de dispositifs administratifs et réglementaires.

Les actions de sensibilisation

Dans le registre de la prévention, la communication requiert une place de choix. Ainsi, le mois de février, la cellule de veille de l'Institut d'Épidémiologie et de lutte contre les endémies (IELE) et diverses autres équipes du ministère de la Santé ont lancé les campagnes de sensibilisation. Les autorités administratives, municipales, des collectivités locales, départementales et provinciales sont mises à contribution pour relayer les informations à l'endroit des populations.

Réunion du Conseil présidentiel

Dès le 7 mars 2020, au lendemain de l'annonce du premier cas de Covid-19 au Cameroun voisin, le Président de la République met en place un dispositif visant à juguler les risques. Le Conseil Présidentiel adopte alors des mesures dont les principales sont les suivantes :

- La création d'un fonds spécial pour la riposte contre la Covid-19 ;
- Le renforcement significatif du dispositif sanitaire au niveau de toutes les frontières : aériennes, terrestres et portuaires ;
- Le renforcement, en équipements, des laboratoires destinés au dépistage de la Covid-19 ;
- L'intensification des campagnes de sensibilisation envers les populations sur la Covid-19.

La gouvernance de la pandémie, se traduit par la mise en place de dispositifs de gestion ad hoc. Dans ce cadre, le

Gouvernement installe deux comités, à savoir un Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie (COFIL) et un Comité scientifique.

Ce comité scientifique est composé de chercheurs, d'experts, de médecins spécialistes et généralistes de la Santé publique, civile et militaire. Il a pour missions de faire toutes diligences intellectuelles, doctrinales, scientifiques et techniques relatives à l'épidémie. En clair, ce comité est chargé de mener toutes recherches, études, investigations et de collecter toutes données scientifiques en rapport avec la Covid-19, notamment cliniques, biologiques, épidémiologiques, thérapeutiques et socio-anthropologiques.

Le bilan du COFIL consiste en des communications journalières sur la situation de la pandémie au Gabon : au 11 mai 2020, il en a fait plus de 45.

Le Comité Scientifique quant à lui a présenté sa stratégie le 26 mars constituée de trois produits. Aussi, ledit Comité a publié les directives nationales de prise en charge de la maladie le 5 avril 2020.

Dans le même sens, le Premier Ministre a réuni, le 2 mai 2020 à Libreville, la communauté scientifique et de la Santé sur la riposte sanitaire, en y ayant convié différentes structures, dont :

Le Comité technique Covid-19

Le Comité scientifique Covid-19

L'Ordre national des médecins

L'Ordre des pharmaciens

Le CENAREST (Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique)

L'IPHAMETRA (Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle)

L'Organisation des tradi-praticiens du Gabon

Les Directeurs généraux des hôpitaux militaires et des CHU

Les mesures d'encadrements des mobilités et des sociabilités

En outre des structures techniques et administratives, différentes mesures ont été prises, visant à contrôler les déplacements de populations et à encadrer les activités et rapports sociaux et les déplacements induits.

Les premières mesures de cet ordre sont tombées, dès la connaissance du cas camerounais :

- La suspension des visas touristiques en provenance des zones les plus infectées, à savoir l'Union européenne, la Chine, la Corée du Sud et les États-Unis ;
- La fermeture des établissements scolaires et universitaires et des centres de formation ;
- La fermeture des bars et boîtes de nuit jusqu'à nouvel ordre ;
- L'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes sur tout le territoire national ; ce nombre sera ramené à 30 (dès le 16 mars)
- La suspension des événements sportifs et culturels nationaux ;
- La tenue à huis-clos de tous les événements sportifs internationaux.

D'autres mesures additionnelles suivent, dès le 16 mars 2020, pour moduler les précédentes.

1. Autorisation d'un vol international par semaine et par compagnie exerçant ou desservant le territoire gabonais ;
2. Fermeture des restaurants au public à l'exception des services à emporter et de livraison ;
3. Fermeture de tous les lieux de culte et recommandation de la prière à domicile ;
4. Suspension des audiences dans les tribunaux et cours, à l'exception des contentieux essentiels ;
5. Interdiction des visites dans les prisons ;
6. Interdiction des visites dans les hôpitaux sauf autorisation expresse du corps médical.

La fin de l'état d'urgence, mesure emblématique de contrôle du territoire, est annoncée par le Conseil des Ministres du 8 mai 2020, avec effet le lundi 11 mai 2020 à 24h.

3 - Des discours et des réglementations en cascade

Alors que l'évolution de la pandémie donne lieu à de nombreux discours officiels, les autorités se montrent soucieuses du caractère réglementaire de leurs réponses.

Une succession des discours officiels

Ainsi, le Président de la République s'est adressé à la nation, à deux reprises, le 21 mars et le 03 avril 2020. La première annoncera l'instauration d'un couvre-feu à partir du 22 mars de 19h 30 à 6h du matin sur toute l'étendue du territoire ; la seconde le confinement du Grand Libreville

pendant 14 jours avec une batterie de mesures d'accompagnement de nature à aider les populations à traverser cette situation.

A la suite du Président de la République, c'est le Premier Ministre qui fait une déclaration sur le Plan de Riposte et de soutien économique et social (le 10 avril 2020), et y revient dans un point de presse gouvernemental (27 avril 2020).

Le ministre de l'intérieur, annonce la prorogation de l'état d'urgence (12 avril 2020), et le maintien en conséquence du confinement du Grand Libreville dans sa forme actuelle jusqu'à l'énoncée de nouvelles modalités au cours d'une communication prévue le lundi 27 avril 2020.

Des arrêtés gouvernementaux en série

La plupart des mesures gouvernementales ont donné lieu à des arrêtés et circulaires qui les encadrent ainsi.

C'est le cas de la fermeture provisoire des établissements d'enseignement supérieur public et privé sur l'étendue du territoire national (Arrêté N°00006/MESRSTT/2020 du 13 mars 2020) du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur

Une note circulaire est ainsi prise (N°00003/PM/CAB-PM) par le premier ministre, relative à l'adaptation des services publics aux mesures de prévention et de lutte contre la pandémie Covid-19

Trois arrêtés du Ministre de la Santé portant, l'un autorisation de prescription des médicaments pour les patients atteints de Covid-19 (Arrêté N°00016/MS/CAB-M du 06 avril 2020), fixant l'autre les conditions de prise en charge médicale des patients atteints de la maladie à coronavirus (Arrêté N°00017/MS/CAB-M du 06 avril 2020), et un troisième instituant le port obligatoire du masque dans les lieux publics pendant la durée de l'état d'urgence lié à la Covid-19 (Arrêté N°00020/MS/CAB-M du 20 avril 2020).

4 - Les chaînes d'approvisionnements alimentaires au quotidien

Le train de dispositifs imposés par la Covid-19 s'étend au domaine de l'approvisionnement en biens alimentaires, afin de sécuriser a priori les ravitaillements. Le Président

de la République annonce ainsi la création d'une banque alimentaire.

Les stocks de produits de la banque alimentaire

Au lendemain de sa création, un communiqué de presse (du 19 avril 2020) détaillait ci-dessous les stocks de produits disponibles dans la banque alimentaire :

11,8 tonnes de riz ;
3060 litres d'huile ;
422 cartons de pâtes alimentaires ;
314 cartons de conserves de poissons (sardines et maquereaux) ;
191 cartons de sucre ;
254 cartons de lait en poudre
311 cartons de savon en morceaux ;
3616 bons d'achat d'un montant de 25 000 FCFA.

Des produits plus rares, des prix à la hausse

La rareté des produits agricoles sur les marchés et la flambée des prix sont deux constats récurrents sur les approvisionnements.

Bien que connu comme un pays dépendant des importations des denrées alimentaires, le Gabon tente peu à peu de renverser cette tendance. En effet, depuis environ une décennie, avec le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine à Libreville, une production importante de vivres frais locaux abonde les marchés de la capitale.

Le confinement du Grand Libreville a quelque peu impacté cette évolution. Certains produits sont absents sur les marchés. Et cette rareté pourrait s'expliquer par les difficultés d'approvisionnement, qui sont elles mêmes liées à divers facteurs. Il en va ainsi, pour les commerçants, des difficultés à atteindre les lieux de production pour s'approvisionner afin de ravitailler les points de vente. La limitation des déplacements des personnes, liée à l'état d'urgence et au couvre-feu, pourrait être une explication : car elle limite l'accès aux sites de production par la main d'œuvre. Cependant il convient de préciser que pour ces producteurs, deux modes de livraison sont applicables : la collecte des produits sur les sites de production par les grossistes et/ou les semi-grossistes et la livraison auprès de leurs clients au niveau des points de vente. Mais les déplacements étant limités aux seuls services essentiels, le transport des marchandises se trouve affecté. Pour

s'approvisionner, les vendeurs sont obligés de louer à des transporteurs qui pratiquent des tarifs très élevés. Ce qui a des conséquences sur le prix des denrées, en contexte de confinement.

En effet, les passagers munis de marchandises étaient exclus des bus mis à la disposition des populations pour un transport à titre gracieux. Du coup, les commerçantes devaient parcourir des kilomètres à pied pour relier les sites d'approvisionnement et les lieux de commercialisation, à défaut de pouvoir louer les services d'un transport. D'autres acteurs mettent en avant l'isolement décrété du Grand Libreville qui se trouve en rupture avec le reste du pays. Il s'en est suivi une limitation des déplacements de personnes et des flux des marchandises vers Libreville.

De plus, la baisse des fréquentations des restaurants réduit considérablement la demande auprès des producteurs. Ces derniers préfèrent augmenter les prix pour rentrer dans leurs fonds.

A cela s'ajoute l'état des routes, qui sont impraticables surtout lors de la grande saison des pluies.

Les pertes de récoltes

Avec le confinement, on assiste à une baisse de la demande chez le producteur plus précisément. Cette situation occasionne des d'importantes pertes de produits. Les pertes de récoltes soulèvent la question de la capacité du pays à maîtriser la transformation de ses productions. A l'évidence, se pose la question des politiques nationales de transformation et de valorisation des ressources, et plus spécifiquement celle des conditions de production permettant de garantir un approvisionnement pérenne aux entreprises manufacturières des sphères artisanales et des petites et moyennes entreprises, qui, en l'état, manquent dans ce pays.

L'essor des techniques de livraison de poisson à domicile

Le Centre d'appui à la pêche artisanal de Libreville (CAPAL) a été mis en place par la Direction Générale des pêches et aquaculture du Gabon dans le but de lutter contre la hausse des prix des produits de la pêche à Libreville. Avec la crise sanitaire, le CAPAL a développé un système de livraison des produits à domicile. Cette initiative a, autant que faire se peut, soulagé les

populations qui étaient appelées à rester confinées. Pour cette initiative, les livraisons organisées à une fréquence hebdomadaire, se déroulaient uniquement les mardi, jeudi et samedi ; et les commandes devant être passées 24 heures à l'avance.

Dans le même sens, des équipes de jeunes sillonnaient les quartiers de Libreville avec des légumes frais dans les brouettes à des prix relativement abordables, ce qui a permis à certains de riverains de s'approvisionner devant leurs maisons.

Conclusion

Les mesures édictées par les autorités gabonaises sont de nature à limiter la contagion et la propagation de la maladie au niveau du Gabon. Toutefois, ces mesures ne sont pas sans conséquences. Elles affectent de nombreux secteurs parmi lesquels la production alimentaire. Les principaux constats faits pour la ville de Libreville sont la hausse des prix et les pénuries alimentaires. Cette situation interpelle les acteurs des différentes filières sur trois principaux points : la fiabilité des circuits de collecte et d'approvisionnement en produits agricoles, l'absence d'un observatoire pouvant orienter la disponibilité des produits spécifiques à certains endroits et la valorisation des produits agricoles par des techniques post-récoltes artisanales et semi-industrielles. Il y a lieu de penser au renforcement des capacités des acteurs pour les préparer aux réactions promptes en cas d'urgence.

Bibliographie

BAD (Banque Africaine de Développement), 2017. Rapport d'évaluation. Projet d'appui au Programme GRAINE Phase 1 (PAPG1). Gabon

CAFI (Cadre d'Investissement du Gabon pour l'initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale), 2017. Planification de l'utilisation des terres et surveillance forestière pour promouvoir des stratégies de développement durable et écologique pour le Gabon. Soumission de la République Gabonaise au Secrétariat du CAFI pour le Conseil d'Administration.

UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Populations), 2019. État de la population du monde en 2019. Une tâche inachevée : la poursuite de l'acquisition des droits et des choix pour tous. 166

La COVID-19 au Sénégal : Perceptions et gouvernance

Cheikh Samba WADE

Université Gaston Berger

Saint-Louis, Sénégal

Cheikh-samba.wade@ugb.edu.sn

En novembre 2019 est apparu en Chine, plus précisément dans la ville de Wuhan, un virus du nom de Coronavirus connu aussi sous le nom de Covid-19. Ce virus, qui certainement ne tue pas plus que certaines maladies tropicales comme le paludisme, connaît un succès de communication. Le 11 mars 2020, l’OMS qui dénombrait 118 000 cas dans plus de 114 pays avec 4 291 décès qualifiait la situation de pandémie. Au Sénégal, la Covid-19 est officiellement apparue à Dakar le 2 mars 2020, suite à un cas importé depuis la France via l’Aéroport Blaise Diagne. Les cas se sont multipliés rapidement faisant craindre le pire à l’image des situations observées en Italie et en Espagne. Le 14 mars, le président de la République annonce la fermeture des écoles et universités et l’annulation de toutes les manifestations publiques (même la célébration des 60 ans d’indépendance du pays). Le 23 mars 2020 est décrété l’état d’urgence et un couvre-feu de 20h à 06 h du matin sur l’étendue du territoire national.

1 - COVID-19 et organisation de l’espace : l’urbanisation catalyseur de la pandémie

L’affirmation de Pierre George, assimilant la ville à un prétendu monstre s’est révélée pertinente avec la crise sanitaire qui couve dans le monde. Les métropoles catalysent les engorgements urbains, les fractures et les disparités urbaines. Ce qui témoigne de leur ingouvernabilité qui s’exprime par l’échec des politiques publiques et la faillite de la planification urbaine : une thèse défendue par le courant post-colonial de l’école de Los Angeles. Les métropoles sont des lieux à haut risque et de vulnérabilités socio-sanitaires. Il est dès lors facile de comprendre comment la métropolisation, par sa force de

diffusion, devient un pertinent catalyseur de l'épidémie, l'élevant au rang de pandémie

L'attractivité territoriale, l'hypermobilité des populations et la porosité des frontières se sont révélées être des facteurs déterminants de la montée en puissance des grandes villes et de la métropolisation. Les métropoles sont les plus éprouvées par la crise sanitaire (Wuhan, Paris, Tokyo, New York, Londres, Madrid, le Caire, Alger, Casa, le Cap...).

La situation au Sénégal suit cette logique faisant de Dakar et Touba les centres névralgiques de la pandémie par le nombre de patients et de cas de contamination dits communautaires. Le profil de la propagation paraît de plus en plus lié à la dynamique de nos villes. N'est-il pas logique que les grands centres urbains soient l'épicentre de l'épidémie si l'on suit la loi rang taille des villes du pays qui place les deux villes au sommet de la hiérarchie urbaine nationale ? Cette logique est renforcée par la décroissance graduelle du niveau d'atteinte observé dans les centres urbains de moindre importance.

2 - Le territoire point d'ancrage de la lutte contre la COVID-19

Les premières mesures adoptées en général vont dans le sens de la remise en question des piliers de la mondialisation et de la mobilité. Le cloisonnement est partout la règle. Parmi les mesures officielles les plus partagées, on peut noter : la fermeture des frontières nationales et des établissements scolaires et universitaires, la proclamation de l'Etat d'urgence et du couvre-feu sur l'étendue du territoire national.

L'état d'urgence et le couvre-feu

Après la fermeture des frontières nationales et de l'espace aérien sénégalais pour stopper les cas importés, l'Etat a proclamé l'état d'urgence et le couvre-feu qui certes sont des mesures généralement jugées salutaires mais contre-productives selon d'autres avis. N'oublions pas la situation dans les transports urbains à Dakar déjà très chaotique aux heures de pointe même avant la Covid-19. Au lendemain de l'annonce du couvre-feu, la situation du « sauve-qui-peut » entre 18h et 20h a fait que les usagers, en voulant éviter à tout prix les contreventions administratives, devraient s'entasser dans les transports collectifs pour rallier la banlieue sans se préoccuper des

consignes et gestes barrières de distanciation physique préconisés par les autorités sanitaires. Les questionnements les plus récurrents sont les suivants : Est-il cohérent que les autorités décrètent un couvre-feu sans même un plan d'accompagnement dans les transports ? Les objectifs pour limiter la propagation du virus seront-ils atteints en décrétant un couvre-feu tout en ignorant la situation de détresse dans les marchés où les règles de distanciation ne sont aucunement respectées ?

Un confinement ou auto-confinement diversement vécu

Le Sénégal n'a pas adopté officiellement le confinement mais l'auto-confinement est massivement pratiqué dans la plupart des quartiers planifiés des centres urbains. Il est synonyme de regroupement familial, de vivre dans son milieu et de vivre ensemble. La situation est diversement vécue par les ménages en fonction de leur niveau économique et du standing du logement. Dans les quartiers populaires, de fréquentes controverses sont occasionnées par l'étroitesse du cadre de vie. Confiner strictement la population reviendrait à mettre beaucoup de chefs de famille dans une situation économique et sociale intenable, si l'on sait que plus des $\frac{3}{4}$ des actifs dans nos villes sont dans le secteur informel. Pour Hugo Pilkington géographe de la santé « *Il y a des territoires où le confinement est peut-être contreproductif* ».

3 - Les défis de la riposte COVID-19

La riposte COVID-19 rencontre des obstacles très limitants dans sa mise en œuvre.

Les transports clandestins et irréguliers diffuseurs du virus et amplificateurs de la contamination communautaire

La proclamation de l'état d'urgence et du couvre-feu qui recherchaient la limitation des mobilités interurbaines et interrégionales ainsi que le semi confinement sont contournés par des pratiques irrégulières et clandestines. Si des agents de sécurité et des autorités locales sont indexés dans ce trafic pour un rôle facilitateur ou par la délivrance d'autorisations à des non ayant droits, « *les motos Jakarta* » sont les principales sources du mal. Elles pratiquent de régulières liaisons interurbaines et interrégionales empruntant souvent des voies moins conventionnelles, à l'abri de la surveillance routière.

Source : dakarbuzz.net/ Emedia : *Trafic routier clandestin : un gendarme arrêté*

« Un gendarme, en poste au niveau du péage de Touba, arrêté suite à l'interpellation de passagers clandestins. Interrogés, ces derniers auraient avoué avoir reçu son aide moyennant le versement d'une commission, signale Libération dans son édition du jour. Avant-hier, c'est la complicité d'un agent de l'autoroute à péage qui a été relevée. Aux HLM, des membres d'une famille rentrés de Touba en catimini. Alertée, la Police s'est déployée sur les lieux. Aux dernières nouvelles, ils ont été mis en quarantaine ».

seneweb.com : *Covid-19 : Comment le Jakartaman a fait entrer le "cas importé" à Vélingara*. Un cas importé de Covid-19 a été déclaré, dimanche dernier, à Vélingara. Il s'agit d'une commerçante de 25 ans, en provenance de la Guinée Conakry, qui aurait emprunté un véhicule de transport en commun pour rallier la célèbre localité de Diaobé. Le maire de Bonconto, Chérif Habib Aidara, retrace, dans les colonnes de L'Observateur, le parcours de la femme contaminée à la Covid-19.

"La dame a été récupérée en moto à la frontière par un résident de ma commune pour aller à Biaro, transitant par le village de Bonconto, chef-lieu de commune. Le conducteur de la moto l'a déposée à 500 mètres du village de Bouconto pour qu'elle puisse contourner à pied la sous-préfecture et se retrouver plus loin à la place du marché afin de se rendre à Biaro. Il l'a déposée à 500 mètres de la Nationale 6, comme il l'avait fait précédemment à l'entrée du village de Bonconto pour un de ses clients", explique le maire.

Selon la presse locale « une mafia de transporteurs et de conducteurs de motos Jakarta est en train d'infecter tout le pays ». Ce transport informel, illégal et clandestin est le principal diffuseur de la maladie dans le pays. La plupart des cas communautaires sont reliés à Touba et décroisés par les motos Jakarta. Ce réseau est en passe d'anéantir toute la mobilisation de riposte contre la Covid-19.

Pouvoirs traditionnels, maraboutiques et gouvernance : Touba et Médina Gounass défient l'Etat

La gestion de la crise sanitaire a dévoilé certaines faiblesses de l'Etat central dans l'exercice de sa mission régaliennne. Touba et Médina Gounass ont refusé de fermer

leurs mosquées et continuent les prières collectives. Dans ce contexte de pandémie, la communication joue un rôle d'avant-gardiste très important. Les populations ont besoin d'être informées sur les méthodes préventives, sur le nombre de cas, sur les zones à risque entre autres informations.

« Les zones où les règles communes ne sont pas observées jusqu'à mettre en péril la santé publique et la sécurité nationale doivent être mises au pas et toujours avec la pédagogie. Sinon, à terme, c'est l'Etat en tant qu'organisation supérieure qui sera hypothéqué et ce jour-là se mettront en place d'autres pouvoirs dont personne ne peut assurer qu'ils sauront conserver l'Etat-nation dans sa pluralité et sa complexité. Est-ce que c'est ce que veulent les Sénégalais ? Je ne suis pas sûr de la réponse ».

« Un pays où l'on n'est pas sorti de la chefferie de Canton, charge qu'assume les petits marabouts aux pieds desquels les sous-préfets s'assoient? Pardonnez-moi, l'Etat s'est déculotté depuis longtemps ! Au début, ce qui est devenu un pouvoir maraboutique n'était qu'un pouvoir honorifique reconnu à des relais sociaux qui mobilisent des milliers de bras pour l'agriculture et les élections ».

« Touba-Mbacké l'axe du mal par Madiambal Diagne ? » Dans ce titre, il y a du non-dit qui dépasse une information sur le nombre de cas positifs de la Covid-19. L'auteur de l'article maîtrise-t-il une certaine géopolitique en relation avec l'expression « axe du mal » qui renvoie à la droite chrétienne, au millénarisme et messianisme américain ? Journal *Le Quotidien* du 20 avril 2020

Si ces pratiques sont condamnées par certains citoyens, d'autres proches de Touba, les trouvent justifiées et normales : *« Le Khalif de Touba a posé des actes forts (appuyer l'Etat à hauteur de 200 millions, donner la résidence Cheikhoul Khadim aux médecins de Touba pour faire un centre de suivi des malades, donner des vivres aux habitants de Touba et inviter tous les fidèles et musulmans à faire la même chose c'est-à-dire s'entraider). Enfin l'acte sensible a été pour lui de ne pas fermer les mosquées mais de suivre les consignes barrières (3 pers. pour les petites mosquées de quartier et max 12 pers. pour la grande mosquée, laisser une distance de 1,5 m, ne pas se serrer la main, etc.) ».* Unubuzzsn.com

« Nous prions pour une protection de toute l'humanité contre la Covid-19 et contre tout mal. Nous prions aussi pour une

guérison de Madiambal Diagne de cette haine inouïe vis-à-vis de Touba. A l'image du vénéré Cheikh Ahmadou Bamba, nous disons » Fallou Sylla

Les mosquées restent ouvertes à Médina Gounass et les rassemblements publics se poursuivent

Alors que tout rassemblement public a été interdit à travers tout le pays, entraînant d'ailleurs la fermeture des lieux de culte, à Medina Gounass, les populations rament à contre-courant des mesures édictées par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la Covid-19. « *En plus des prières quotidiennes dans les mosquées, celle du vendredi continue de drainer des foules dans cette ville sainte située dans le département de Vélingara. Contrairement aux autres localités du pays, à Médina Gounass, les habitants refusent de se plier aux restrictions et autres mesures de prévention prises par les autorités en cette période de pandémie de la Covid-19. Pour cause, une grande partie de cette communauté continue de s'acquitter de la prière du vendredi sous l'autorité du Khalife Thierno Tidiane Ba qui s'avère intransigeant quant au respect strict des principes islamiques. Une entente cordiale et spirituelle qui, d'après certains, serait à l'origine de l'embarras du président Macky Sall de voir son guide religieux forcé à lâcher du lest. Aujourd'hui, en plus d'être complices de ce qui se passe ici, les autorités étatiques seront les premières responsables d'une propagation de la pandémie au sein de la communauté ».*

4 – La COVID-19 et la société

« Le coronavirus est vaincu par la connaissance et l'intelligence et non par la panique ». Le Projet de riposte à la Covid-19 au Sénégal renforcera les capacités de prévention, d'anticipation et de réactions du pays. Il vient compléter l'aide additionnelle accordée au Sénégal dans le cadre d'une opération en cours, le Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE III), destiné à soutenir le plan national de riposte au coronavirus.

« Le Sénégal a bâti sa riposte contre la Covid-19 sur l'expérience acquise ces dernières années pour enrayer les épidémies grâce à des mesures rapides de dépistage et de réaction », indique Nathan Belete, Directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Sénégal. La Banque mondiale sait que le projet sera mis en œuvre avec efficacité et en

étroite concertation avec tous les partenaires et parties prenantes concernés ».

L'inventivité et la débrouillardise des jeunes et des artisans, une réponse communautaire dans la quête des moyens de protection contre la COVID-19

La prise de conscience de la gravité de la crise sanitaire s'est manifestée par la mobilisation des populations et a éveillé l'inventivité des artisans pour trouver les outils et moyens de prévention et de protection autonomes. L'Etat est en retard sur les mesures et les populations anticipent et improvisent. Le gel hydro alcoolique et les masques utilisés par les masses sont issus des initiatives populaires locales. Si les masques chirurgicaux restent inaccessibles pour la majorité de la population, les masques de tissus eux restent très accessibles et à bon marché. Cette accessibilité et disponibilité des masques en tissus est liée au fait qu'à chaque coin de rue et dans les marchés, on trouve facilement des ateliers de coutures. Comme partout ailleurs dans le monde, les populations et surtout les jeunes ont multiplié les initiatives remarquables allant des messages de sensibilisation et d'information avec des sketches, des chansons, et pour certains étudiants de la fabrication de gel hydro alcoolique entre autres.

La COVID-19 réhabilite la recherche et les universités

« Exclusif !!! Une lumière venue de Thiès dans la lutte contre Covid-19 : quatre enseignants chercheurs de l'EPT conçoivent un respirateur artificiel »

A 70 kilomètres de Dakar, quatre enseignants-chercheurs²¹ de l'Ecole Polytechnique de Thiès ont créé un prototype de respirateur artificiel qui pourrait aider le Sénégal à éviter le pire en cas de multiplication de cas sérieux de Covid-19.

Si cette invention est salutaire, elle soulève la question des relais de la recherche au sein des différentes institutions publiques notamment, pour œuvrer à l'opération des résultats scientifiques. On en revient ainsi à la place de la recherche scientifique et universitaire dans les sociétés africaines d'une part, et de leurs rapports au monde des entreprises et des acteurs de la décision d'autre part. Plus généralement, les mesures gouvernementales et les pratiques sociales qui ont suivi dans le cours de la crise

²¹ Il s'agit des Docteurs Ibrahima Gueye, Ahmed Mouhamadou Wade, Mamadou Lamine Diagne et Ousmane Seydi

sanitaire invitent la recherche à interroger ses rapports et ses interactions avec les institutions publiques, les associations et mouvements citoyens qui œuvrent dans les territoires.

La Covid-19 en Afrique : le tourbillon des mots et des idées autour d'une pandémie

Alphonse YAPI-DIAHOU
Université Paris 8/LADYSS (UMR 7533)
ayapi-diahou@univ-paris8.fr

Dès la planétarisation de la Covid 19, et comme dans toutes les crises, c'est un ballet de mots, d'idées et de sujets qui occupent toutes les scènes. L'emballement général m'inspire alors l'idée d'un tourbillon tant le mouvement des mots et des idées s'accélère, s'élève dans les nuages, et s'épaissit.

Bien plus tôt, la presse se fait l'écho des inquiétudes de familles africaines, priant leur gouvernement de rapatrier, ceux des leurs, étudiants dans Chine, « berceau de la pandémie ». La Covid-19, en Afrique ? Le contient était loin de se douter d'une pandémie qui gagnerait tous ses pays. Et quand les premiers cas apparaissent, la planète dispose déjà d'une liste de mesures basiques pour circonscrire les foyers, freiner la propagation, en plus de la prise en charge médicale des malades ... Les Etats africains, comme tant d'autres, suivront, prenant ainsi leurs responsabilités légitime.

Pour autant, à propos des pays au sud du Sahara, ce sont des discours, des récits qui font le tour de nombreux milieux. Et comme bien souvent, les questionnements et les inquiétudes l'emportent sur les réponses, celles des Etats, des systèmes de santé et des économies à faire face, et des populations à survivre. Le destin rapports sino-africains survient parfois, la Chine étant l'épicentre de la pandémie... Le faible nombre de cas de contamination et de décès sur le continent suscite curiosités et interrogations La question du dépistage sur le continent revient, inlassablement elle-aussi ; et le fardeau de la dette tourne en boucle. Le rôle des églises, celui des mouvements djihadistes s'invitent dans les discussions ; les modèles de développement suscitent le trouble. Les milieux scientifiques et universitaires

s'inquiètent pour leurs partenaires qu'ils craignent de ne plus revoir. Les appels à projets sur le Coronavirus, source de la crise sanitaire, se multiplient, de l'AFD aux associations caritatives et autres institutions de recherche en France et à l'UE. On s'interroge sur la spécificité des réflexions à mener, sur la connaissance de ce qui se fait. Plus rarement ou plutôt timidement les auteurs s'aventurent sur la place de la recherche scientifique africaine, sur son rôle, et celle des communautés scientifiques à répondre à la menace sanitaire et ses effets. Curieux pour un continent pourtant aux pays pourtant dotés d'universités et fourmillant d'organismes de recherche, de diverses nationalités parfois.

1- Des questionnements orientés

Dans ce tourbillon d'interrogations, je cible une des mes croyances, la recherche ! Elle compte à mes yeux par ses capacités d'anticipation d'entraînement et d'accompagnement, sans être dans le rôle ni du pompier qui traverse les flammes, les flots déchainés, ou celui de l'ambulancier qui accourt pour remplir les formations sanitaires de ses malades, de ses blessés, bref de ces sinistrés. Quoi qu'ici, l'ambulancier autant que le pompier font rarement partie du paysage, excepté dans les seules capitales, et quelques fois dans un nombre réduits de chefs lieux de « l'intérieur ».

Je pense aux déséquilibres qui affectent les territoires au profit des capitales, souvent les grandes métropoles, et dans celles-ci, créditent quelques quartiers d'équipements et services de base, mutilant de nombreuses autres agglomérations et quartiers. L'eau potable me vient à l'esprit pour deux raisons. La couverture des pays par le réseau d'adduction d'eau est imparfaite, avec de vastes étendues de vides, non couvertes. Mais la couverture n'est qu'un aspect de la question. Les installations, pour indispensables qu'elles soient, fragilisent bien souvent encore les populations et les territoires. Les ruptures d'approvisionnement en eau sont parfois la règle, et dans ces conditions, la continuité de la fourniture surprend au point d'éveiller la curiosité, le doute et la suspicion, chez le visiteur. Ces deux aspects de la question de l'eau sont extensibles au secteur de l'énergie, notamment l'électricité. Outre sa production, l'intérêt se focalise sur son transport, sa distribution, et la sécurisation des approvisionnements pour toutes les catégories de consommateurs et usagers. Et

Covid-19 oblige, y compris dans les services hospitaliers qui se trouvent en première ligne. L'inégale couverture des territoires cumulent avec le sous-équipement structurel des formations de santé ainsi que celui de répartition des personnels d'encadrement et d'animation des dispensaires et hôpitaux ; elles aussi déséquilibrée en faveur des capitales. Et c'est là une autre des peines d'une majorité de pays qui renvoie alors à la question sensible des politiques d'aménagement du territoire. Les transports y incitent encore. Les transports concernent les voies de communication (à dominante routière), leur viabilité et leur fiabilité pour être praticables en toute saison, pluvieuse ou sèche sous ce climat chaud, quelles que soient ses nuances saisonnières. L'on évoquerait à souhait le discours sur les ressources humaines disponibles et des compétences techniques, à l'origine de mots valises du type « renforcement des capacités ». Les termes du débat à ce sujet semblent moins relever du registre du nombre ; les Etats, les collectivités décentralisées et organismes sous tutelle recrutant sans interruption, pour parer à la loi du renouvellement des effectifs. En revanche l'adéquation des compétences et des affectations aux missions et aux tâches sur le « terrain », représentent de vrais enjeux d'efficacité et de responsabilités collectives. Et sur ce point, on ne peut passer sous silence le sous-équipement des services, cumulés avec les pénuries budgétaires handicapants. Concernant les personnels leur rapport au temps, permettant de comprendre leur évaluation des urgences et du degré de celles-ci pourraient être analysés ?

Dans le cas des pays africains, on est consterné par les appels aux partenaires dès les premiers signes de la Covid-19, alors que les communautés scientifiques locales semblent en apparence peu audibles, faute de plateaux pour expérimenter leurs résultats et de tribunes pour communiquer? La question de la dépendance et de la coopération internationale prend ainsi place dans toutes les dimensions de la crise, de ses effets et de leur gestion.

2 - Le retour à la recherche.

A l'heure de la Covid-19, la plupart des Etats africains se sont dotés de comités/conseils scientifiques circonstanciés comme pour signifier l'utilité de la recherche et son rôle dans la lutte contre cette pandémie. Leur mission ? Assister les gouvernements et les instances de pilotage de la crise sanitaire qui ont fleuri. Par définition et par nature, la

recherche couvre tous les domaines qui concourent au développement dans une lecture polysémique de ce terme et de ses enjeux. Il se trouve que les systèmes de formation sont les premiers à exploiter massivement les dispositifs de recherche pour se renouveler, alors de nombreux autres secteurs de l'économie et de la décision feignent de les méconnaître en les contournant. Et pourtant la nomenclature des emplois comporte ceux des métiers de la recherche scientifique, déclinés en une multitude de corps et grades formant une catégorie de travailleurs adoués, courtisés et sous les projectiles, ailleurs par de nombreuses institutions de la planète Coronavirus ?

Faisons l'impasse sur les procès nourris contre la recherche et les communautés scientifiques, accusés de nuire à l'image de leur pays, en s'installant dans des postures critiques, subversives visant à déstabiliser tel ou tel régime. Certes ce temps n'est pas loin, et les survivances de ce discours, de cette frilosité sont bien réelles. Pour ma part, je ne veux pointer qu'une explication ou, plus modestement qu'une hypothèse, parmi une infinitude possible. Cette hypothèse est celle d'une recherche insuffisamment intégrée dans les institutions qui composent le corps et le cœur des appareils d'Etat. Les laboratoires, groupes de recherches résultent majoritairement soit d'initiatives individuelles, soit de démarches solitaires, qui émergent à la faveur des opportunités de financement, extérieur souvent. Ainsi, un projet, ou un programme de recherche souvent pensé à et de extérieur suffit à valider la légitimité de ce groupe, qui survit rarement à l'échéance du projet considéré. Les universités et centre de recherche sont moins enclins à s'approprier ces groupements dont certains capitalisent des expériences et irriguent même des formations, quand d'autres se prédisent sur la ligne des embryons de laboratoires en quête d'incitation. Faute de sensibilité manifeste et visible à leur égard, la recherche et ses animateurs pâtiennent des tensions budgétaires, au point d'être les oubliés des investissements publics dans les budgets des universités, ceux des instituts et centres de recherche : en dehors des salaires et de certains accessoires point de salut pour la recherche, au moins selon les grandes tendances que l'on observe. En remontant dans les lois de finances annuelles, les lignes de crédits explicitement dédiés aux activités de recherche sont vides dans bien des cas, posant ainsi la question du

sens et de la justification des instituts, centres et laboratoires de recherches.

Dans un autre schéma plus dynamique, la recherche scientifique et universitaire africaine institutionnalisée, « normalisée » et accompagnée, plus ouverte que dépendante, récoltera en retour la crédibilité attendue d'elle. A savoir celle d'une activité d'observation et de veille, qui établit et entretient un dialogue permanent avec la société et les complexes d'acteurs sociaux. Ce monde de la recherche, pour partie ancré dans écosystèmes locaux, sera fondé trouver des mots et des pistes, des démarches qui soient en adéquation avec les environnements situés. Par exemple le secteur informel dont on n'a jamais autant vanté le poids économique et social, dans les villes ; les systèmes de santé en difficulté chronique et la marginalisation des savoirs locaux dans ce domaine ; les ruptures d'approvisionnement en tous genres ; la vision négative de la fiscalité chez les animateurs du secteur informel ; la force des représentations des déviances qui plombent les rapports à l'Etat et aux collectivités décentralisées, etc. C'est donc le secteur informel qu'il faut revisiter avec une attention aux discours des chercheurs qui l'observent depuis de nombreuses décennies. Avec ce secteur, en effet, « tout le monde travaille²² », et la société vit ou survit, en traversant allègrement les crises, toutes origines confondues.

3- Un bouillon de mesures anti-Covid-19

Les mesures anti-Covid-19 sont d'abord territoriales ; puisqu'elles consistent en la fermeture des espaces aériens puis des autres frontières terrestres, maritimes, fluviales, selon les cas. Le bouclage des grandes villes, plusieurs fois millionnaires, que l'on isole du reste du territoire national, vient réveiller les coupures internes²³ et externes des villes ; et met un peu plus en relief le phénomène des disparités et des déséquilibres régionaux, territoriaux. Les décrets et arrêtés se suivent pour réglementer diverses

²² On en vient, au niveau de la réflexion, sur les réalités objectives et la façon dont les appareils statistiques des Etats les traitent. Culture oblige, ces réalités sont bien souvent occultées, et a minima insuffisamment pris en compte, au profit d'autres considérées comme nobles.

²³ C'est le cas à Kinshasa la capitale de la République Démocratique du Congo où La Gombé, la commune des pouvoirs, est confinée la première.

mesures ou instituer des dispositifs de gestion de la crise sanitaire : législation portant établissement de l'urgence sanitaire ; création de centres ad hoc pour le dépistage et la prise en charge des malades ; mise en place de dispositions budgétaires exceptionnelles orientées vers la lutte contre la Covid-19 ; soutien aux activités économiques et/ou aux populations vulnérables ; fermeture des établissements de formation, de services et activités économiques ; réaménagement des conditions de transports de voyageurs, etc. La liste des mesures s'allonge de celles qui sont de nature hygiénistes que la planète reconnaît sous l'expression désormais globalisée de « des gestes barrières » : lavage des mains, distanciation physiques, port de masques. Dans la panoplie des mesures, les couvre feu, permettent aux Etats de contrôler les déplacements de populations confinées, recluses dans des quartiers.

Dans le domaine de l'économie, c'est tout un content qui, au travers des instances de l'Union africaine, mandate un quatuor de personnalités politiques et de technocrates, pour négocier la dette des Etats avec leurs créanciers publics du G20. Le résultat est un moratoire d'une année sur la dette de 77 pays en développement dont 40 en Afrique²⁴ En outre de la dette, les dirigeants s'angoissent de l'effondrement des cours des matières premières, base structurelle de leur économie, des par l'effet combiné des frontières barricadées et des confinements mettant à l'arrêt les économies destinataires de leurs exportations de matières premières.

D'autres décisions individuelles et symboliques de dirigeants trouvent un écho dans certains médias. La presse rapporte ainsi des déclarations de chefs d'Etat qui déclarent renoncer temporairement à leur émolument ou se délester de parties de leurs fortunes personnelles dans un élan de solidarité nationale pour aider les systèmes de santé dans la lutte contre la Covid-19. Les autorités gabonaises rappellent les personnels de santé à la retraite. De la Côte d'Ivoire à la Centrafrique, mesures sont prises en faveur du milieu carcéral, visant à « dépeupler » les prisons, engorgées

²⁴ Le moratoire a été préféré à des décaissements nouveaux qui mettraient du temps à arriver en raison des procédures techniques et administratives de part et d'autre, chez les débiteurs comme les créanciers Voir *Afrique Magazine*, N°404, mai 2020, pp 29-32.

En réponse à ces mesures complexes, les initiatives se multiplient dans tous les domaines, visant à atténuer les effets sociaux et économiques de la crise. Dans le domaine de l'éducation des initiatives se croisent pour assurer la continuité des enseignements, en mobilisant soit les médias nationaux notamment la radio et la télévision, soit les réseaux sociaux et plus généralement les TIC et le numérique. Les couturiers produisent et diffusent les masques de protection en tout genre, alors que des transporteurs ingénieux se jouent des frontières des villes bouclées, afin de répondre aux demandes de mobilités, vers des destinations plus lointaines. La pandémie, une aubaine pour les milieux universitaires et de la recherche ? La foire aux appels à projets permet de le penser ! Au Cameroun ou Sénégal, et ailleurs, des prototypes de matériels mis au point dans les universités et école d'ingénieurs dans les domaines de l'informatique et de la santé, attendent des relais dans les milieux de la décision et de l'industrie pour la diffusion à grande échelle.

Les différentes mesures adoptées, si elles semblent acceptées dans leur fondement, leur faisabilité, en revanche est l'objet de discussion et de positions tranchées quelques fois. Sont en jeu, en effet, conditions de leur mise en œuvre, dans les environnements d'habitation et d'activités de la majorité des populations. De plus, l'efficacité espérée des mesures doit être appréciée en fonction des niveaux d'exigence, en ressources humaines, techniques et budgétaire, et des capacités d'encadrement administratif permettant d'atteindre les cibles, et garantir la transparence de l'action publique.

4 - Les défis et révélations de la Covid 19 à demain

De mesures en mesures dans des environnements démunis en équipements, la mise en œuvre des préconisations et prescriptions représente un défi pour les collectivités publiques, les associations et mouvements citoyens, et les sociétés africaines. Dans le même temps les sociétés se révèlent à elles-mêmes, dans leurs ressorts, leur mode de fonctionnement et leurs pratiques sociales. La défiance de l'Etat vient des personnels de santé, des soignants et des opinions publiques en attente d'une transparente gestion de la crise sanitaire, où ils se trouvent à jongler avec la pénurie, les exigences intenable de l'urgence. La libération des diverses formes d'assistance butte, elle aussi, sur des problématiques qui touchent à la

communication et à l'information aux méthodes et pratiques des administrations, etc. Les critères d'identification des bénéficiaires des aides de l'Etat et les modalités de distribution de cette dernière alimentent des discussions passionnées, d'autant que « l'invisible » secteur informel y est éligible ! La place des collectivités décentralisées, celles des mairies en particulier, dans les mécanismes de gestion et leurs actions interpellent les administrés évoluant en mode confiné. Et ce, d'autant que les services municipaux s'illustrent au plus près des commerçants et artisans assujettis à différents régimes fiscaux, pour y prélever taxes et patentes.

Les réflexes politiques et catégoriels résistent à peine aux contraintes des mesures préventives. Dans de nombreux pays les Etats multiplient les signes d'une vie politique et administrative résistante à la pandémie. Les délibérations de justice se distillent provoquant des remous et récriminations des oppositions politiques, des organisations syndicales et autres mouvements de la société civile. Les calendriers électoraux ne bénéficient d'aucune concession de la part des gouvernants, qui organisent des scrutins, comme en Guinée, au Mali ou au Bénin et au Burundi, etc. Pendant ce temps, et pour le plus grand nombre des habitants, l'angoisse se traduit en ces termes : comment, en effet, vit-on dans une économie du jour au jour, sans filet de sécurité, pour le plus grand nombre de travailleurs ? Ici et là, les travailleuses du sexe s'agacent ainsi du couvre feu qui perturbent leurs activités. La fermeture des maquis, bars et restaurants provoque la détresse des entrepreneurs du secteur et de leurs employés privés de salaires, à l'instar des milliers d'enseignants des établissements scolaires privés appelant les Etats au secours²⁵. La grogne s'étend à l'univers du transporteur où patrons et employés coalisent pour réclamer des assouplissements des les mesures barrières.

Dans un registre de la dépendance celui des migrations et rapatriements sanitaires vers les hôpitaux étrangers, méritent d'être signalé. Celles-là ont pu souffrir de la suspension des vols, obligeant les candidats à redécouvrir

²⁵ A raison, car le nombre d'établissements privés gonfle d'année en année, poussé par le vent de privatisation tout azimut, alors que ces créations fonctionnent avec des subventions publiques. Ces établissements privés couvrent tous les cycles de formation et opèrent dans l'enseignement général et professionnel. Sous réserve d'en compiler les statistiques, il est possible qu'elles soient devenues aujourd'hui les plus gros employeurs dans les grandes villes.

leur propre système de soins, et les failles qui les fragilisent.

De toutes les révélations, l'une des plus significatives de la pandémie consiste dans la place du secteur informel dans les économies urbaines, voire nationales en Afrique ; et certains observateurs se risquent même à situer sa contribution à des taux supérieurs à la moitié du PIB. Dans la même série, fonction des marchés débordent la seule dimension économique, pour intégrer celle de nature sociale et communicationnelle. Leur fermeture entraîne des drames sociaux, par l'effet des vulnérabilités économiques. Et dans la défense de leurs intérêts face aux collectivités publiques, les commerçants n'ont pas eu de mal à s'aliéner les consommateurs pour abréger la durée de la fermeture des marchés, selon des exemples du Burkina Faso ou de la Côte d'Ivoire voisine. Les boutiques de proximité s'incrémentent encore plus dans leur milieu, et recrutent de nouvelles clientèles, en jouant sur la percée de la téléphonie mobile et du numérique pour diversifier leurs offres : achats de recharge, transactions financières, etc. A une échelle plus large, celle des pays et du continent, les opinions nationales et internationales redoutent des crises alimentaires post Covid, en raison des ravages des criquets pèlerins, des épisodes de sécheresses, alors que la lutte contre la pandémie absorbe les ressources qui auraient pu être affectées à cette cause alimentaire.

La Covid-19 soulève clairement la problématique de l'aménagement au sens large, du développement, et de la gouvernance publique.

Dans les centres urbains, les modes de composition urbaine produisent des phénomènes d'exclusion physique et économique de pans entiers des villes quand une partie seulement est intégrée et accessible aux services et biens de base. Mais « se laver les mains régulièrement » n'est pas possible quand les installations hydrauliques manquent ou dysfonctionnent, et que les puits sont à des dizaines de kilomètres des besoins et lieux de consommation. L'électricité indispensable pour sécuriser la chaîne de froid, pâtit tout autant des installations disparates et des ruptures d'approvisionnement qui sont la règle, motivée quelquefois pour des raisons de discrimination politique et de stigmatisation sociales des territoires. Et ces distorsions valables pour le secteur de l'énergie le sont pour les télécommunications, même à l'heure d'internet : sous équipement, surveillance et verrouillage policières.

Le secteur de la santé est plus exposé. En faisant abstraction de leur inégale distribution géographique, les infrastructures sanitaires, toutes catégories confondues, souffrent également du sous-équipement (matériels médicaux, dispositifs de prévention et/ou thérapeutiques), fragilisant les plateaux techniques qui les rendent parfois inopérantes. S'y ajoutent les déficits en personnels tout corps de métier et spécialités confondus. Les contraintes d'accessibilité physique liées à la distance et aux déficits de ressources monétaires des ménages, se compliquent des distances sociales, et culturelles qui renvoient à des problématiques de représentation et des réseaux relationnels.

Conclusion

Dans les communautés scientifiques, universitaires, intellectuelles ou dans la planète de la société civile, sans répit, le ton est à la dénonciation de la colonisation et la néo colonisation, même sous le règne « impérial » de Coronavirus... Mais qui pourrait nier ces pages sombres de l'histoire de nombreuses sociétés de par le monde ? Faut-il pour autant y réduire tout, sans discernement ? Face à l'urgence sanitaire actuelle, qui d'autres que les dirigeants des Etats africains d'être au centre de toutes les attentes et interpellations de leurs citoyens, pour maîtriser les ravages de la Covid-19, rétablir les équilibres socio-économiques et territoriaux menacés ? De la mise en place des moyens d'intervention à la détermination des actions et des formes de mobilisation appropriées, seuls ces dirigeants ont la responsabilité première de lancer les appels. Ils sont censés maîtriser les écosystèmes complexes de leurs environnements, ceux des pays où ils règnent ! Aux Etats de mobiliser ainsi leurs communautés scientifiques ; et à celles-ci d'interpeller, de proposer, de réclamer voire exiger les moyens. Des moyens, qui faisant défaut, entravent l'accomplissement de leur responsabilité sociale et sociétale. Au demeurant, ces chercheurs sont insérés dans des réseaux épistémiques, et il leur incombe aussi, à partir de leurs propres projets, nés de l'évaluation des urgences et priorités thématiques situées, de mobiliser leurs réseaux nationalement, voire à un niveau international. Ces réseaux comptent en leur sein des intérêts économiques qui opèrent dans différents champs d'activités (santé, agriculture, industrie, immobilier, la finance, etc.), et pourraient être appréciés comme le chaînon opérationnel des acquis de la recherche et des

inventions et innovations technologiques. La crise de la Covid a cessé d'être exclusivement sanitaire ; elle révèle les niveaux et degré d'interdépendances dans les sociétés : la structure des économies urbaines à dominante « informelle ». Ainsi, le temps de la Covid-19 et la crise sanitaire réintroduit les réflexions sur les modèles de développement, les types de solidarités et les standards de production et de régulation sociale et territoriale. Ces enjeux intéressent autant les disciplines d'enseignement et de recherche individuellement que les postures transversales. Pour des pays africains producteurs de coton, matière première du textile, il peut paraître hallucinant de devoir attendre des masques de l'extérieur ! Sauf qu'en amont des masques, le coton brut doit être usiné en fibre textile et en rouleaux de tissu qui seront débités pour confectionner les masques. Avant leur mise sur le marché, ces masques devront passer des phases d'études et de sécurisation sanitaire qui sont du ressort des communautés scientifiques, des sciences de la santé à celles de l'économie et de la société. Les révélations de la pandémie de la Covid-19 en terre africaine, ses enseignements et ses invitations, en termes de perspectives sont nombreuses et multiformes. Et les communautés scientifiques paraissent se situer dans les premiers cercles parmi ces invités. A conditions que les comités scientifiques émergées ou réactivées survivent à l'urgence sanitaire et soient pérennisés.

Quand le masque devient un révélateur des inégalités sociales en contexte de Covid-19 à Abidjan

Gilbert Assi YASSI
ENS/LaboVST, Abidjan
yassiga@gmail.com

Introduction

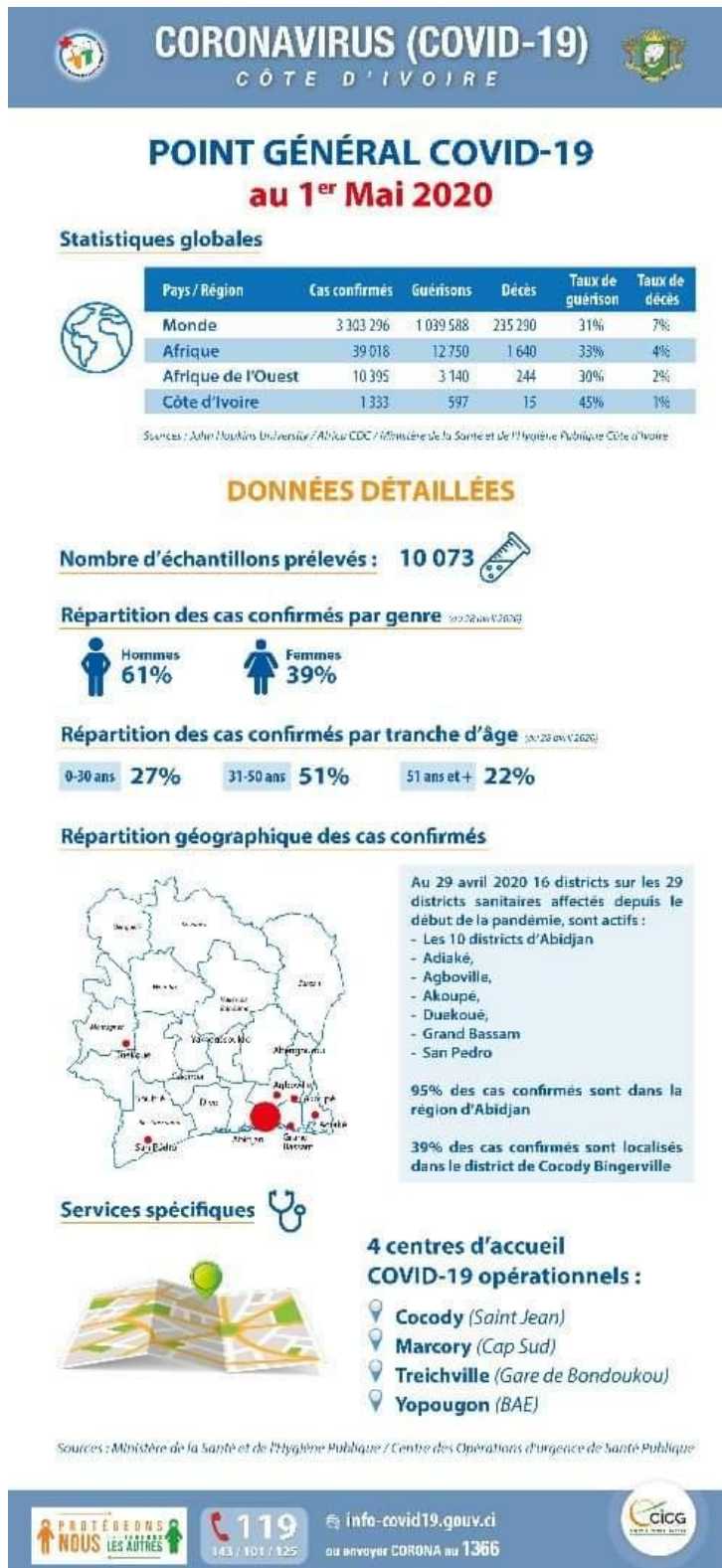
La pandémie de coronavirus (Covid-19) a été découverte en décembre 2019 à Wuhan en Chine. Elle a traversé l'Asie et connaît une évolution rapide. Tous les continents sont affectés et enregistrent des malades en raison de la mondialisation des économies.

En Côte d'Ivoire, le premier cas de malade déclaré positif au test de la Covid-19 remonte au 11 mars 2020. Depuis, le pays a franchi la barre symbolique des 1000 cas déclarés. Le 29 avril 2020, l'on a enregistré 1 238 cas confirmés, 557 soignés et 14 décès.

Devant la persistance de la crise sanitaire mondiale inédite causée par la pandémie de Covid-19 et face à ses multiples conséquences sociales, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les gouvernements ont arrêté en urgence des mesures à l'effet de freiner la propagation de la maladie.

En Côte d'Ivoire, des décisions ont été prises par le gouvernement, notamment le port obligatoire du masque. La mise en œuvre de cette mesure et son application effective par la population abidjanaise, révèlent des inégalités sociales fortes dans la capitale économique ivoirienne. Une frange de la population ne porte pas le masque en raison de son coût.

Figure 1 : Point général de la Covid-19 dans le monde et en Côte d'Ivoire au 1^{er} mai 2020



1 - La Covid-19, une propagation rapide

Le 11 mars 2020, le pays enregistrait son premier cas de contamination à la Covid-19. Après un mois, la barre symbolique des 1 000 cas est franchie. Depuis le 29 avril 2020, la Côte d'Ivoire a enregistré 1 238 personnes déclarées positives au test de la Covid-19. Et la tendance est loin de s'infléchir. Bien au contraire, elle connaît une progression. Au 1^{er} mai, les statistiques du ministère de la Santé révèlent, sur un échantillon de 10 073 personnes testées, 1 333 cas confirmés, 597 guéris et 15 décès (figure 1).

2- l'Etat ivoirien face à la Covid-19 : des mesures en série

Devant la persistance de la pandémie, l'Etat ivoirien a pris plusieurs décisions se traduisant par un arsenal de mesures, que nous structurons en trois catégories.

La première catégorie de décisions est issue du Conseil national de sécurité (CNS) tenu le lundi 16 mars 2020 et présidé par le Chef de l'Etat.

-La suspension pour une période de 15 jours renouvelable, à compter du 16 mars 2020 à minuit, de l'entrée en Côte d'Ivoire des voyageurs non ivoiriens en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés de maladie à coronavirus (COVID-19). Les ressortissants ivoiriens et les résidents permanents non ivoiriens seront soumis à une mise en quarantaine obligatoire pour 14 jours dès leur entrée sur le territoire ivoirien dans les centres réquisitionnés par l'Etat ;

-Le renforcement du contrôle sanitaire aux frontières aériennes, maritimes et terrestres ;

-La mise en quarantaine des cas suspects et des contacts des malades dans les centres réquisitionnés par l'Etat ;

-La fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours à compter du 16 mars 2020 à minuit ;

-Le respect d'une distance d'au moins un mètre entre les personnes dans les grandes surfaces, les maquis, les restaurants, les entreprises, la zone aéroportuaire et les lieux publics ;

-Le respect des mesures d'hygiène corporelle, comportementale, hydrique et alimentaire (lavage des mains au savon, application des solutions hydro-alcooliques, interdiction des salutations manuelles, accolades et embrassades, interdiction stricte de la consommation de la viande de brousse) ;

-La fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle pour une période de 15 jours renouvelable à compter du 18 mars 2020 à minuit ;

-L'interdiction des rassemblements de population de plus de 50 personnes pour une période de 15 jours renouvelables à compter du 18 mars 2020 à minuit ;

-La suspension de tous les événements sportifs et culturels nationaux et internationaux ; pour une période de 15 jours renouvelable à compter du 18 mars 2020 à minuit ;

-L'ouverture de sites complémentaires équipés de prise en charge à Abidjan, Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Bouaké, Bouna, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, Odienné, San Pédro et Yamoussoukro ;

-La gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge de tous les cas suspects et confirmés de COVID-19 ;

-Le renforcement de la sécurité sanitaire des agents de santé, du personnel de la recherche, des forces de défense et de sécurité, des agents des zones aéroportuaires et de la plateforme portuaire dans la prévention de la COVID-19 ;

-La réactivation des comités départementaux de lutte contre les épidémies.

La deuxième vague de mesures est annoncée, par le Chef de l'Etat lors de son message à la nation du 23 mars 2020:

-L'instauration de l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national, conformément à la loi n°59-231 du 7 novembre 1959 ;

-La fermeture de tous les maquis et restaurants, après celle des bars, des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ;

- L'instauration du couvre-feu de 21 h à 5 h du matin, à compter du mardi 24 mars ;

-La régulation des transports interurbains, intercommunaux, intra-communaux et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays ;

- Le confinement progressif des populations par aire géographique, en fonction de l'évolution de la pandémie ;
- La création de couloirs humanitaires pour venir en aide aux personnes ou aux communautés ayant un besoin urgent d'assistance ;
- Le renforcement des capacités des industries pharmaceutiques, des laboratoires et des structures de diagnostic et de prise en charge sur l'ensemble du territoire national ;
- La détection précoce, la prise en charge rapide et l'isolement en toute confidentialité des malades ;
- La mise en place d'un centre d'appels dédié à la Covid-19 et d'un système d'alerte et de suivi utilisant, notamment, les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La troisième série de mesures confirme les deux premières et y ajoute le port obligatoire de masques à Abidjan. Elles forment le plan de riposte sanitaire mis en place le 6 avril 2020. Il est doté d'un budget de 95,5 milliards de francs CFA dont 25 milliards (soit 26, 4%) financés par l'Etat. Au titre du renforcement des dispositions de distance physique, les nouvelles mesures portent sur :

- L'obligation du port de masques, notamment dans le Grand Abidjan, en veillant à leur disponibilité et leur gratuité, à commencer par le personnel de santé et les forces de Défense et de Sécurité ;
- Le confinement obligatoire à domicile de toutes les personnes fragiles, notamment les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques ;
- La réduction des déplacements non essentiels ;
- La mise en œuvre effective du télétravail ;
- La réduction du nombre de passagers dans les véhicules de transport en commun et dans les véhicules personnels ; les modalités communiquées ultérieurement par le Ministre des Transports, concernent les *gbaka* : les *woro-woro* ; les autobus de la Sotra²⁶ ; les cars interurbains, les voitures des particuliers, etc.

Toutes les mesures arrêtées par le gouvernement ivoirien s'appuient sur les mesures barrières arrêtées par

²⁶ La société de transport abidjanais

l'OMS pour freiner la pandémie, pour l'essentiel des mesures d'hygiène publique, à savoir se laver fréquemment les mains avec une solution hydro alcoolique, ou à l'eau et au savon ; éviter les contacts proches en maintenant une distance physique d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre ; éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche ; respecter les règles d'hygiène respiratoire en se couvrant la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement ; jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée et se laver les mains avec une solution hydro alcoolique, ou à l'eau et au savon ; en cas de symptômes bénins comme des maux de tête et un faible écoulement nasal, rester à la maison jusqu'à la guérison ; en cas de fièvre et de difficulté respiratoire, appeler de toute urgence les services compétents en vue d'une prise en charge rapide.

De toutes les mesures prises par le gouvernement ivoirien, celle relative au port obligatoire de masques à Abidjan interpelle.

3 – La typologie des masques dans le territoire du Grand Abidjan

Plusieurs types de masques aux caractéristiques et coûts variables sont disponibles sur les marchés abidjanais.

Les bandanas ou les écharpes

Ils sont fabriqués par les ménages en situation de survie. Selon les experts, ils filtrent la poussière et les pollens mais pas le virus responsable du coronavirus. Ils sont réutilisables.

Les masques artisanaux

Ils sont fabriqués par des artisans tailleurs reconvertis. Selon les experts, les fabricants de masques artisanaux vendent la mort aux utilisateurs et ces derniers sont exposés au virus de la Covid-19 car les tissus utilisés sont de qualité douteuse. Ils sont donc totalement inefficaces, sauf à respecter les normes de fabrication des masques FFP et chirurgicaux. Ils sont réutilisables.

Les masques chirurgicaux

Ils sont à sens unique, c'est-à-dire qu'ils ne retiennent que les postillons émis par le porteur. Ils conviennent parfaitement aux personnes atteintes du virus. Ils sont à

usage unique et ont une durée de vie de 3 heures après utilisation.

Les masques de chantier ou masques FFP1

Ils sont certifiés EN 149 et sont efficaces contre le virus s'ils sont bien portés. Ils sont à usage unique et ont une durée de péremption de 3 heures après usage.

Les masques FFP2

Ils filtrent et rejettent l'air inhalé. Ils protègent le soignant contre une éventuelle contamination du patient malade de la Covid-19. Ils sont à usage unique et ont également une durée de vie de 3 heures après usage.

Les masques FFP3

Ils sont plus filtrants que les deux premiers masques de la norme FFP. Ils sont traditionnellement utilisés contre les particules de l'amiante et du plomb très nocives à la santé humaine. Ils sont à usage unique et ont une durée de vie de 3 heures après usage.

Hormis les bandanas et les masques artisanaux, tous les autres types sont fabriqués à l'étranger et importés dans le pays. En Côte d'Ivoire, la péréquation ne joue pas sur le prix des masques. Non subventionnés par l'Etat, les fournisseurs pratiquent à outrance la loi de l'offre et de la demande. En effet, compte tenu du caractère brusque de la survenance de la pandémie de la Covid-19 dans le monde, les stocks résiduels de masques dans le pays ont été vite épuisés en raison de la forte demande de la frange de « la population plus au fait des risques ».

Globalement, il se développe à Abidjan une nouvelle activité commerciale autour de la vente des masques. Les masques artisanaux sont fortement demandés par les ménages, en raison de leurs coûts relativement abordables. Ils sont vendus entre 500 et 1 000 FCFA l'unité selon les modèles. De plus, ils sont réutilisables. Cette nouvelle activité commerciale florissante est le fait à la fois des traditionnels vendeurs à la sauvette, auxquels se sont ajoutés des chômeurs reconvertis et des déscolarisés en quête d'un premier emploi. Ceux-ci investissent, aux heures de pointe, les carrefours des principales artères (boulevards Mitterrand, France, Latrille, Giscard d'Estaing, Nanan Yamouso, Lagunaire, Principal, etc.) de la capitale économique.

Les masques chirurgicaux et ceux répondant aux normes FFP sont vendus en pharmacie. Les prix oscillent entre 1 000 FCFA et 5 000 FCFA, et ne peuvent être à la portée de tous les consommateurs.

Qu'en est-il de la mesure portant port obligatoire du masque dans le Grand Abidjan²⁷ ?

4 – Le port obligatoire de masques dans le Grand Abidjan, mythe ou réalité ?

Compte tenu de la dangerosité de la Covid-19, les solutions hydro alcooliques tout comme les masques devraient être des produits de première nécessité et accessibles à tous. Mais leur coût ne milite pas en faveur de cette réalité sur le terrain.

A Abidjan, la zone la plus touchée du pays (95% des cas déclarés), les masques sont hors de portée des ménages modestes. Ils sont portés essentiellement par les personnes issues des classes aisées et moyennes. La grande majorité des abidjanais, à revenus modestes ne porte pas de masques. D'après Yaya, un garagiste, « entre un masque de 500 FCFA pour moi seul, je préfère acheter 1 kilogramme de riz pour nourrir toute ma famille ». Comme cet artisan, nombre de personnes vulnérables risquent de l'être davantage en raison du chômage partiel constaté dans l'industrie, l'hôtellerie, le tourisme, l'évènementiel et le transport aérien à l'avènement de la Covid-19.

Consciente de la fragilité des économies des pays subsahariens, la Banque mondiale²⁸, prévient : « *il faut aussi tenir compte du fait que la plupart des travailleurs de la région opèrent dans le secteur informel, sans bénéficier de protection comme une assurance maladie, une assurance chômage ou des congés payés. Ces personnes ont en général besoin de travailler tous les jours pour gagner leur vie et couvrir les besoins essentiels de leur famille. (...)* ».

²⁷ Au terme du décret portant interdiction de déplacement entre Abidjan et les villes de l'intérieur dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Grand Abidjan englobe le district d'Abidjan, Grand Bassam, Bonoua, Assinie, Azaguié et Dabou ; il précise la limite nord du Grand Abidjan le PK 30 correspondant au périmètre de la nouvelle zone industrielle, sur l'autoroute du nord.

²⁸ Dans son rapport semestriel consacré à la conjoncture économique africaine, et présenté le 20 avril 2020 par son auteur, Cesar Calderon, économiste principal à la Banque mondiale,

Le gouvernement ivoirien doit donc prendre des mesures sociales pour sauver la population abidjanaise de la catastrophe sanitaire. A l'issue de la réunion extraordinaire du Conseil national de Sécurité, le jeudi 9 avril 2020, le Chef de l'Etat avait décidé la gratuité des masques. A sa suite, le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, avait déclaré le mercredi 15 avril 2020 à Abidjan, que 30 millions de masques seront livrés à la Côte d'Ivoire le 20 avril, sur une commande de 138 millions de masques. A ce jour la population ivoirienne en général et celle d'Abidjan, qui est la plus touchée, attendent toujours la promesse gouvernementale.

Conclusion

Au total, la pandémie à coronavirus continue de se propager sur le territoire ivoirien, et en particulier dans la capitale économique, où elle connaît une évolution inquiétante, alors que la mise en œuvre de certaines mesures, d'hygiène notamment, butte sur des contraintes de nature variée.

L'émergence d'une économie artisanale des masques ne suffit pas à rendre accessible le masque, pour une majorité de la population abidjanaise, en raison des prix pratiqués sur le marché. Seules les personnes issues des classes aisées et moyennes peuvent se les offrir. Le masque se révèle ainsi comme un analyseur des inégalités sociales et spatiales.

Pour éviter à Abidjan un désastre sanitaire sans précédent, il urge pour le gouvernement d'assurer la gratuité effective des masques et leur disponibilité à toutes les populations abidjanaises.

La crise de la Covid-19 et sa gestion en cours à Abidjan suscitent des pistes de recherche à explorer. Par exemple les statistiques des autorités sanitaires révèlent une forte prévalence de malades de la Covid-19 dans deux communes d'Abidjan : Cocody et Marcory. Quelle est la lecture géographique de ce constat ? Ces deux communes sont-elles la traduction de l'arrimage de cette métropole ouest africaine à la mondialisation ? Quelle est l'ampleur des inégalités sociales et spatiales sous le prisme de la maladie à coronavirus à Abidjan ?

Références bibliographiques

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, 2020. Plan national de riposte sanitaire à la pandémie de Covid-19.

République de Côte d'Ivoire, 2020. Plan de riposte économique, social et humanitaire pour atténuer l'impact de la pandémie sur les populations et soutenir l'outil de production.

République de Côte d'Ivoire, 2020. Fonds de solidarité COVID-19 pour les personnes vulnérables.

Banque mondiale, 2020. Rapport semestriel consacré à la conjoncture économique des pays de l'Afrique subsaharienne

Conclusion

En lieu et place d'une conclusion classique, c'est par un ensemble d'idées et de sujets que nous mettons un terme à ce cahier. Ce choix est logique ; il vient en écho à l'esprit de notre démarche, voulue non directive, et plutôt exploratoire laissant à chaque contributeur la latitude de son exposé et donc des entrées. De ce libre cours, nous recensons différents centres d'intérêt qui renvoient aux vécus des uns et/ou aux questionnements des autres ; aux observations de certains autres encore.

Ainsi, le système de santé et de soins ; la médecine traditionnelle et sa pharmacopée ; la recherche médicale et épidémiologique ; les modes de vie ; les conditions d'habitat ; la structure des économies ; les profils démographiques des pays et plus globalement du continent africain ; les inégalités sociales et spatiales ; la décentralisation et les acteurs locaux ; les systèmes de valeurs ; les déplacements et les modes de transport ; les frontières multi situées externes, internes et infra-urbaines ; l'Etat et la gouvernance publique de la crise sanitaire ; les phénomènes de représentation ; la gestion du deuil et des rites funéraires ; le contrôle politique et social des populations dans les territoires ; l'économie informelle ; les approvisionnements sur les marchés ; la liste des questions qui émergent des douze textes est suffisamment longue pour être attractives dans les communautés scientifiques et universitaires en Afrique et dans leurs réseaux de partenaires. Des textes, qui faut-il insister, à une exception près, s'appuient sur sept contextes géopolitiques, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie.

En encadré ci-dessous, ces réflexions d'Abdoulaye Gourou (mai 2020), professeur de médecine vétérinaire, décrivant le virus et ses ravages, entre en résonance avec celles développées dans ces douze témoignages.

« A voir la taille du sujet, si petit qu'il ne peut être vu à l'œil nu je m'émerveille presque devant ses prouesses : il va d'un point du globe à un autre diamétralement opposé, par terre, air mer; taquine l'homme riche, l'homme pauvre et la femme riche ou pauvre, le vieux, le jeune, mais il épargne les innocents (enfance). Certes nous les pêcheurs il diminue nos moyens. Mais je lui reconnais deux ou trois choses: c'est une occasion pour

nous d'épouser les thèses de Voltaire concernant son horloger universel; ensuite voilà le déclencheur d'une troisième guerre mondiale qui n'a que des alliés en face et lui est seul; ces alliés ont pour objectif de l'abattre en mettant en commun leurs hommes et femmes, leur intelligence, leurs ressources. N'est-ce pas la première fois que nous sommes tous solidaires sur ce globe? Et, de façon personnelle, c'est la première fois que j'ai eu la certitude d'avoir [...] un gouvernant sur la nécessité de développer notre recherche, tellement convaincu qu'il considère qu'il ne faut pas attendre la fin de la pandémie. C'est dire [...] si le corona virus nous permettra d'accepter nos différences au point de partager nos biens, d'inspirer en nous des sentiments nobles et prometteurs, alors il ne sera qu'une guerre qui a nécessité comme toutes les guerres du sang et des larmes mais plus que toutes les autres nous achemine vers une sorte d'œcuménisme inébranlable. »

Pour les communautés scientifiques et universitaires des institutions continentales en particulier, le défi semble porter sur les cadres institutionnels, les ressources réglementaires établies et pérennes, définissant des modes de gouvernance de la recherche, suffisamment sécurisés, en faveur des vraies stratégies tant aux échelles nationales des pays, que régionale et intercontinentales.

Liste des auteurs

- Abdoulaye DABO** Professeur, Directeur Général CNRST
BP 3052 Bamako
Email: adabo@icermali.org
- Jean-Baptiste ETTIEN** Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan, UFR STRM
Email : jb.ettien@csrs.ci
- Agnès GNAMMON-ADIKO** Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan, IGT
Email : agnes.gnammonadiko@gmail.com
- Léandre GUIGMA** Architecte, Dr en urbanisme
Université Aube Nouvelle, Bobo-
Dioulasso
Email : guigmaleandre@gmail.com
- Jean-Yves KIETTYETTA** Université Joseph Ki-Zerbo,
Ouagadougou
Email : kiettyetta@gmail.com
- Adjoba Marthe KOFFI-DIDIA** Université Félix Houphouët-Boigny
Abidjan, IGT / Labo VST
Email : koffididia@gmail.com
- Adélaïde MACABA BAZAGAR** Directrice Adjointe et Pédagogique
de l'École Nationale de Statistique,
Maputo
E mail : adelaidemacaba@yahoo.fr
- Colman MSOKA** Senior Lecturer
Institute of Development Studies,
University of Dar es Salaam, Tanzania
Email: ctmsoka@gmail.com
- Alain Serges ONDO-AZI** Université des Sciences et Techniques
de Masuku, B.P. 941, Franceville, Gabon
Pôle Régional de Recherche Appliquée
au développement des Systèmes
Agricoles d'Afrique Centrale,
N'Djamena, Tchad
E-mail: ondoazi@yahoo.fr
- Cheikh Samba WADE** Professeur, Université Gaston Berger
Saint-Louis, Sénégal
Email :cheikh-samba.wade@ugb.edu.sn
- Alphonse YAPI-DIAHOU** Université Paris 8/UMR LADYSS
Email : ayapi-diahou@univ-paris8.fr
- Gilbert Assi YASSI** Ecole normale Supérieure d'Abidjan/
LaboVST
Email : yassiga@gmail.com



L'eau à la périphérie des métropoles. Autour du puits, sources d'approvisionnement, acheteurs et transporteurs s'organisent pour l'acheminement de l'eau dans les quartiers.
Cliché A. Yapi-Diahou, 2012